

Vivre à

Boën

sur Lignon

www.boen.fr

DOSSIER **p12**

Aménagement des places Rolle et de la Marne...p17



p5



ACTIF

Très actif pour notre commerce

p18



ASSOCIATIONS

Une dynamique toujours aussi positive



LE MOT DU MAIRE

Lucien Moullier
Maire de Boën, Président de la
Communauté de communes du
Pays d'Astrée et Conseiller général

Le bulletin nouveau est arrivé après une année sabbatique ! Ecrivez-nous pour dire ce que vous en pensez, ce que vous attendez dans le prochain, à quel rythme vous souhaitez sa parution....

Une petite rétrospective sur 2011, nous permet d'évoquer des projets arrivés à terme : la réalisation d'une aire de stationnement pour camping cars place Moizieux, d'un skate bol à La Sablière pour les jeunes, l'amélioration du terrain de camping...

Boën doit retrouver son Lignon : nous en avons fait la demande de façon officielle et attendons la réponse du Conseil d'Etat qui doit statuer dans le courant de l'année sur notre nouveau nom : **Boën-sur-Lignon**.

Les travaux de rénovation et d'extension de l'école maternelle entrepris en 2011 suivent leur cours. Ils devraient être finalisés pour la rentrée scolaire 2012/2013 et vont permettre à nos

enfants d'évoluer dans de meilleures conditions. **La rénovation de la salle des fêtes sera achevée d'ici fin mars.** Les projets d'envergure, développés dans ce bulletin (aménagement de la place Rolle et de la rue de la Marne...) seront précédés **de travaux importants sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.** En effet, la modernisation des réseaux est impérative pour assurer une qualité de l'eau toujours meilleure. Les eaux parasites (eaux pluviales) saturant nos stations d'épuration et engendrent des traitements supplémentaires et donc des coûts de gestion plus élevés. Une mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales (celles-ci étant rejetées dans le Lignon) permettra un bon fonctionnement de nos stations. En parallèle, deux conduites d'eau potable importantes qui traversent la place Rolle seront changées et les derniers branchements de plomb seront supprimés au fur et à mesure des travaux.

L'aménagement du chemin piéton de la route de Parafin, reporté en raison

d'une canalisation de gaz mal placée, verra le jour au plus tard en 2013, avec également au préalable des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. A la surface, un système de chicanes donnera lieu à un passage alterné des voitures pour améliorer la sécurité de piétons et de riverains et réduire la vitesse des automobilistes. Cette volonté de favoriser les circulations en mode doux (piétons et cyclistes) et de sensibiliser la population aux dangers de la vitesse en centre-ville nous a aussi conduits à faire **l'acquisition d'un radar pédagogique.** S'il le faut, nous demanderons à la gendarmerie de faire des contrôles et de verbaliser les conducteurs imprudents.

Deux autres grands chantiers ont démarré. Ils n'incombent ni à la commune ni à la Communauté de communes du Pays d'Astrée.

Le premier concerne la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), avec deux unités de soins

SOMMAIRE

Boën... c'était hier..... p.4

> Cildéa p.4



> Comités des fêtes p.4

> Médiathèque p.4

> Ecole de musique p.5

> ACTIF p.4

Boën... c'est aujourd'hui..... p.6

> Travaux de l'école maternelle p.6

> Une salle des fêtes plus fonctionnelle p.7



Boën... c'est ensemble p.8

> Les actualités de la Communauté de communes du Pays d'Astrée p.8-9

> Les associations de Boën p.10-11



> La dynamique de l'Office de Tourisme p.11

Il n'est pas de bonheur sans partage,
bonheur sans pardon pour l'offense, il n'est pas de pardon sans amour... ”

pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, et une unité de soins de suite et de rééducation (séjour de un ou deux mois maximum après une maladie ou une hospitalisation). Les soins infirmiers à domicile seront, bien entendu, maintenus. La destination des locaux actuels de l'Hôpital Local n'est à ce jour pas connue. Des décisions seront prises en cours

Espérons que 2012 sera l'année du renouveau et du redressement de notre pays

d'année puisqu'ils ne seront pas disponibles avant 2013.

Le deuxième concerne notre cinéma « l'Entract », animé et géré par d'actifs bénévoles. D'importants travaux à hauteur de 400 000 euros sont en cours. Nous aurons bientôt le plaisir de profiter de cet équipement culturel de qualité... mais armons-nous encore un peu de patience !

Bravo à notre château de Boën qui a dépassé en 2011, le cap des 5 500 visiteurs. Petite déception, sa labellisation « musée de France » n'a pas

été soumise à l'approbation du Ministère de la culture compte tenu de l'obligation qui nous était faite de recruter du personnel supplémentaire ayant le concours « d'attaché de conservation du patrimoine ». Exigence que nous nous sommes refusé d'exécuter compte tenu des charges financières que cette décision occasionnerait.

Le temps passe très vite... au moment où j'écris ces lignes, nous sommes déjà au mois de février ! Espérons que 2012 sera l'année du renouveau et du redressement de notre pays... Dans quelques semaines, le 22 avril et le 6 mai, nous choisirons le Président de la République... Espérons que le débat démocratique se construira sur autre chose que du sable ou du vent... Espérons que le Président élu ne fera pas des promesses intenables qui nourrissent le désenchantement civique... Espérons que le Président élu redonne à la politique ses lettres de noblesse...

Espérons qu'il mette fin à la dictature des marchés financiers, à l'enrichissement immoral d'une petite minorité et à la baisse du pouvoir d'achat du plus grand nombre : classes moyennes et classes populaires... C'est à cette condition que le peuple de France reprendra confiance en son avenir et à celui de ses enfants.

En ce qui nous concerne, les échéances électorales ne nous empêcheront pas de continuer à oeuvrer pour nos communes et leurs habitants. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, nous continuerons à oeuvrer pour vous : le « bien vivre à Boën sur Lignon » et le « bien vivre ensemble » sont indissociables.

Passionnément à votre service
Votre Maire
Lucien Moullier

TOUJOURS EN CONTACT !

Ce magazine est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en nous adressant un courriel à l'adresse suivante **accueil@boen.fr**

Le dossier p.12



> **La ville autour de l'eau p.12 à 17**

Près de 20 km de colonne d'eau desservent les réservoirs « les Rollands », le Guet, et de la rue de Roanne » pour fournir 1924 abonnés. Construit au fil du temps le réseau communal est vieillissant, le réseau d'assainissement nécessite des gros travaux. Une politique d'investissement, d'adaptation et de modernisation est aujourd'hui indispensable pour faire face au développement de notre commune, à l'accroissement de la demande en eau et aux contraintes législatives en termes de traitement de l'eau et d'assainissement.



> **Hommage à Roger Page, une figure emblématique de Boën ... p.16**

- > Services eau et assainissement p.16
- > Aménagement de la place Rolle et de la rue de la Marne p.17

Boën... ça bouge p.18

- > Les associations sportives Boënnaises p.18 à 20
- > Engagement d'élue : Evelyne Gaumon p.21

Boën... c'est en bref p.22

- > Les brèves sur la commune p.22-23

Boën... c'est la terre du Lignon p.24

- > Etat-Civil p.24

Boën... c'est à noter p.25

- > Agenda et adresses utiles p.25

Boën... c'est la rétrospective p.26

- > Rétrospective 2011 en images p.26-27



> **Boën et le skate bol p.28**

MÉDIATHÈQUE

A livre ouvert... l'amour des mots !

L'association « A livre ouvert » participe à la gestion, l'animation, et à l'accueil du public de la Médiathèque municipale, depuis son ouverture en 2001. Cette année encore, de nombreuses animations ont été mises en place.



Outre l'accueil des jeunes enfants pour des lectures d'albums ou contes, l'animation du club lecture adultes, les lectures au Foyer Résidence, la participation à l'organisation des Boënnales du livre (stand littérature jeunesse et bandes dessinées), trois soirées débat ont vu le jour à la Maison des permanences...

Ça s'est passé...

> Tout au long de l'année 2011, des soirées débat autour du thème de la parentalité ont été organisées sur « l'enfant et la télévision », « l'ennui et la suractivité chez l'enfant », « le mal être et de la dépression chez l'adolescent »... ●

A NOTER

Les activités dans le domaine du livre, de la musique, du cinéma, vous intéressent ? Prenez contact par le biais de la Médiathèque avec Anne-Marie Gaumon, la Présidente.

Contact :
Médiathèque de Boën-sur-Lignon
Place de la République
Tél : 04 77 24 25 59

Horaires :
Mardi : 16h30-18h30
Mercredi : 10h-12h et 15h-18h
Jeudi et samedi : 10h-12h



Au CILDEA* on cultive la solidarité...

Fort de son nouveau président, Jean-Marc Bruyère, de ses 10 salariés et nombreux bénévoles, le CILDEA poursuit sa dynamique de développement.

Chantiers d'insertion professionnelle au jardin d'Astrée, éducation à l'environnement auprès de publics scolaires et centres de loisirs, accueil au Comité Local pour l'Emploi de demandeurs d'emploi pour leur présenter les offres de Pôle emploi, organisation de « rencontres solidaires » pour la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, en collaboration avec la Maison des Services des Monts du Forez et le cinéma « l'Entract », accompagnement socioprofessionnel des agriculteurs « en difficulté », portage et animation des journées portes ouvertes « Loire et Rhône de ferme en ferme » pour

la promotion d'une agriculture locale durable, participation au travail national autour de l'accueil social familial... la liste n'est pas exhaustive !

Ça s'est passé...

> En août dernier, lors de la grande manifestation du Foreztival, le CILDEA a organisé un stand végétarien bio, le public fut conquis...

> En septembre dernier, le CILDEA a organisé une journée « Bio et Local c'est l'idéal » avec journée portes ouvertes et marché bio de producteurs locaux. Plus de 800 visiteurs ont répondu présents. ●

EN CHIFFRES

- 200 familles adhérentes reçoivent chaque semaine un panier de légumes biologiques produits au Jardin d'Astrée
- 2000 passages de demandeurs d'emploi au Comité Local pour l'Emploi
- 40 personnes employées en 2011 au Jardin d'Astrée

Contact :
CILDEA, rue de la Chauz
42130 Boën - Tél : 04 77 97 32 74

* Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités

Le Comité des fêtes sur tous les fronts...

Concours de belote avec casse-croûte offert, Boënnales du livre, Printaflor, fête de la Saint-Jean ponctué le premier jour par le feu d'artifice, retraite aux flambeaux accompagnée par la batterie de Longessaigne et les sapeurs-pompier, défilé de chars sous la houlette de notre ami Ghislain...



Les infatigables bénévoles du Comité des fêtes peuvent recevoir toute notre estime pour le dévouement et le plaisir qu'ils nous procurent...

Ça s'est passé...

> Au printemps dernier, les chars aux mille couleurs ont défilé sous les yeux émerveillés des petits comme des grands... ●

Contact :
Comité des fêtes
Gilbert Mayoud, Président
54 rue de Clermont - 42130 Boën

A NOTER

Vous souhaitez vous investir aux côtés de l'équipe du Comité de fêtes ? Venez assister à l'Assemblée Générale le vendredi 2 mars à 20h en salle du conseil municipal.



Les bénévoles du comité des fêtes

L'école de musique du Pays d'Astrée développe ses partenariats

Association intercommunale soutenue par la Communauté de communes du Pays d'Astrée, et la ville de Boën, l'école de musique du Pays d'Astrée (EMPA) poursuit sur sa lancée et participe très activement à la vie culturelle de notre commune. Elle fait le plein d'idées et souhaite développer, pérenniser les partenariats avec les autres structures musicales et culturelles. Et ce ne fut pas pour nous déplaire...



Le spectacle du mois de juin dernier

Ça s'est passé...

> Au mois de juin dernier, l'école de musique a organisé à la salle des fêtes de Boën-sur-Lignon, un spectacle ayant pour but de favoriser un travail commun sur un même thème entre tous les acteurs de L'EMPA. Le projet avait également comme objectif de créer des liens entre les différentes associations culturelles du Pays d'Astrée. La comédie musicale West Side Story de L. Bernstein a été interprétée en partenariat avec une troupe de théâtre et de danse de la MJC*, le foyer des jeunes du collège, et l'orchestre de Boën. Plus de 70 participants étaient présents sur scène. Le public venu nombreux fut conquis. Un grand merci à l'ensemble des professeurs accompagnés par Nadège Emorine responsable pédagogique qui ont mené à bien ce magnifique projet. ●

EN CHIFFRES

- 12 professeurs diplômés
- Apprentissage instrumental de plus d'une dizaine d'instruments en plus du chant
- Plus d'une centaine d'enfants inscrits

Contact :

Ecole de Musique du Pays d'Astrée
rue Jules Ferry - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 24 22 50
Permanences les mercredis de 17h30 à 18h30 et le 1^{er} samedi du mois
ecolemusiqueastree@gmail.com



Le spectacle « West side story » - Juin 2011

LES ATELIERS

- Initiation à la musique pour les 3-5 ans avec l'éveil musical
- Formation musicale avec une pratique instrumentale collective
- Ateliers de musique d'ensemble avec au choix, musiques actuelles, musiques du monde, djembé...
- Classe orchestre
- Chorale enfants à partir de 7 ans et chorale adultes

*MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

Des fêtes en « or » par ACTIF !

L'union commerciale et artisanale du Pays d'Astrée, « ACTIF » nous a concocté un « Noël en or » du 8 au 31 décembre dernier. Les rues de Boën-sur-Lignon avaient été habillées pour l'occasion par une classe de 3^{ème} de la Maison Familiale de Saint-Germain Lespinasse venue prêter main forte pour la décoration des rues et du mobilier urbain...



Le 8 décembre

Les animations du 8 décembre en centre ville (stands de vin chaud, de marron, de dégustation de fourme... tenus par les commerçants) étayées par la présence de musiciens, chanteurs, cochers en calèche du Père Noël... ont ainsi rassemblé plus de 500 personnes ! Un magnifique feu d'artifice est venu ponctuer cette soirée festive. De nombreuses animations ont dynamisé la quinzaine commerciale. Des Acti'chèques* et différents lots offerts par les adhérents d'ACTIF, d'une valeur totale de 6 000 euros étaient à gagner pour le plus grand bonheur de la clientèle. Vous aviez perdu au grattage alors une deuxième chance était proposée au tirage !

Consultez la liste des gagnants sur www.commerces-boen.fr

Ça s'est passé...

> le 8 décembre dernier, la fête battait son plein et illuminait le centre ville de Boën-sur-Lignon. ●

Contact :

ACTIF
Michel Menut photographe, Président
Tél : 04 77 24 10 11
menut-michelz@orange.fr



La décoration des rues par une classe de 3^{ème} de la Maison Familiale de St-Germain Lespinasse



Ghislain Vouriot

Adjoint en charge des relations avec les commerçants

LE MOT DE L'ÉLU

« Référentiel économique pour notre commune et les communes environnantes, le commerce de proximité dynamise l'économie locale, crée du lien social tout en maintenant une cohésion sur notre Pays d'Astrée. Ce type d'action mise en place par l'Union commerciale et artisanale du Pays d'Astrée, "ACTIF", soutenue par la municipalité, a pour objectif de renforcer l'attractivité du commerce de proximité Boënnais en direction du consommateur final et permet d'améliorer sa visibilité. Vous avez été nombreux à faire du lèche-vitrine pendant cette quinzaine commerciale... et de fait, vous reviendrez plus nombreux en ce début d'année... Cette opération fut un succès sans précédent, elle est à renouveler sans aucun doute... Un grand merci à ACTIF et aux services techniques pour leur implication dans l'organisation de la fête et notamment la mise en place de la sonorisation dans les différents quartiers commerçants du centre ville ».



Aménagement de l'école maternelle

Une mise en accessibilité des lieux...

Comme les travaux de la salle des fêtes, de la place Rolle et de la rue de la Marne, la rénovation de l'école maternelle est associée à l'étude d'aménagement du bourg de Boën-sur-Lignon, réalisée par le bureau d'études « Réalités ». Des objectifs de restructuration et de rénovation ont été avancés, dans le cadre du COCA* (voir page 17). Christian Massacrier adjoint, en charge de l'urbanisme et des bâtiments communaux nous détaille le projet.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des critères favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ont été intégrés dans le cahier des charges et ont fait l'objet de consultation de la maîtrise d'œuvre suite à une étude globale d'accessibilité des bâtiments communaux.

Ils concernent notamment :

- **Les circulations horizontales**
 - pourcentage des pentes et des dévers appropriés
 - sols non meubles et non glissants
- **Les circulations verticales**
 - ascenseurs et escaliers adaptés (Hauteur, largeur, profondeur, pose de rampes)
- **Les équipements internes des bâtiments**
 - sanitaires, tables, guichets, téléphones, portemanteaux, portes...
- **La signalisation spécifique en fonction du handicap**
 - pictogrammes adaptés
 - marquage au sol



Christian Massacrier
Adjoint en charge de l'urbanisme et des bâtiments communaux

Vivre à Boën : « Pourquoi avoir fait le choix d'un nouvel aménagement pour l'école maternelle ? »

Christian Massacrier : « Le bâtiment d'origine est un ancien collège qui a été adapté et transformé en école maternelle dans les années 70. Les locaux sont sur deux niveaux. La présence d'amiante dans les deux préfabriqués situés à côté du bâtiment principal rendait les travaux indispensables. Décision a été prise de les supprimer pour permettre l'aménagement de la cour supérieure et la mise en site fermé des

équipements de l'école. Les travaux permettront d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment et de mettre en place notamment un ascenseur pour améliorer son accessibilité ».

Vivre à Boën : « Quels sont les principes d'aménagement ? »

Christian Massacrier : « La salle d'évolution sera agrandie et libérée du matériel stocké par la création d'un local de rangement attenant. Les marches entre la salle d'évolution et le reste du bâtiment seront supprimées. A l'étage les trois classes sont conservées en l'état, la partie centrale sera aménagée en bibliothèque centre documentaire (BCD) en deux parties pouvant être utilisées de façon modulaire en BCD, salle informatique, atelier, salle de repos ou de détente.

Une extension est prévue à l'étage pour

la création d'un second bloc sanitaire, (il en existe un actuellement au rez-de-chaussée et fort éloigné des classes de l'étage, ce qui pose un problème de surveillance). L'extension regroupera également le bureau de la directrice et la tisanerie.

Les menuiseries seront renouvelées et le simple vitrage sera remplacé par du double vitrage. L'électricité et le câblage informatique seront remis à neuf. A l'étage, la hauteur sous plafond de 3.20 m sera réduite à 2.90 m, permettant une réduction d'environ 10 % du volume à chauffer. Ceci traitera également la qualité acoustique des salles de classes grâce à la mise en place d'un plafond absorbant la réverbération. La restructuration du bâtiment respectera 14 cibles HQE** ».

EN CHIFFRES

- Coût des travaux 650 000 € TTC
- Subvention Conseil général de la Loire dans le cadre du COCA à hauteur de 20,8% (estimatif)
- Subvention de l'Etat à hauteur de 35 %
- 110 enfants sont concernés soit 4 classes

* COCA : Contrat Communal d'Aménagement sur 3 ans soutenu par le Conseil général de la Loire.
** HQE : Haute Qualité Environnementale



Les travaux d'extension de l'école sur la cour supérieure

LES ÉTAPES

OCTOBRE 2011

> Début des travaux

SEPTEMBRE 2012

> Fin des travaux



Une salle des fêtes plus fonctionnelle...

Un petit coup de neuf !

Construite en 1985 à l'emplacement de l'ancienne halle, d'une capacité de 320 personnes, la salle des fêtes est une des plus grandes salles de notre territoire. Peu de travaux ont été nécessaires depuis sa mise en service. Cependant le déplacement de l'Office de Tourisme vers le Château de Boën et son Musée des Vignerons du Forez a libéré de l'espace permettant d'entreprendre de nouveaux travaux. Pour connaître les détails de ce projet, « Vivre à Boën » a rencontré Marcel Fayon, adjoint, en charge du Tourisme et de l'animation.



Marcel Fayon
Adjoint en charge
du Tourisme et de
l'animation

Vivre à Boën : « Pourquoi réaliser ces travaux ? »

Marcel Fayon : « Comme précisé en page précédente, cette restructuration entre dans le cadre de l'étude d'aménagement du bourg de Boën-sur-Lignon, réalisée par le bureau d'études « Réalités » et de son financement par le biais du COCA* (voir page 17) Vous l'avez spécifié, le déménagement de l'Office de Tourisme a permis d'entreprendre ces travaux de restructuration. Ainsi, la zone cuisine/plonge/réserve, peu fonctionnelle comme nous le faisions remarquer les utilisateurs va être agrandie et une mise aux normes d'hygiène alimentaire effectuée ».

Vivre à Boën : « Quels types de travaux vont être réalisés ? »

Marcel Fayon : « L'aménagement de la cuisine va être repensé de façon à pouvoir créer un circuit du « propre » et le différencier du circuit du « sale ». Une cloison va être supprimée, deux ouvertures pratiquées dans la cloison existante donneront accès à l'espace réservé à la plonge. Le matériel d'origine va être remplacé. Un nouveau piano, deux armoires frigorifiques, un lave vaisselle seront mis en place. Le hall

d'accueil bénéficiera d'un rafraîchissement opportun ! Les travaux sont effectués par des entreprises locales, maçonnerie, menuiserie, plâtrerie, peinture, électricité... » ●

EN CHIFFRES

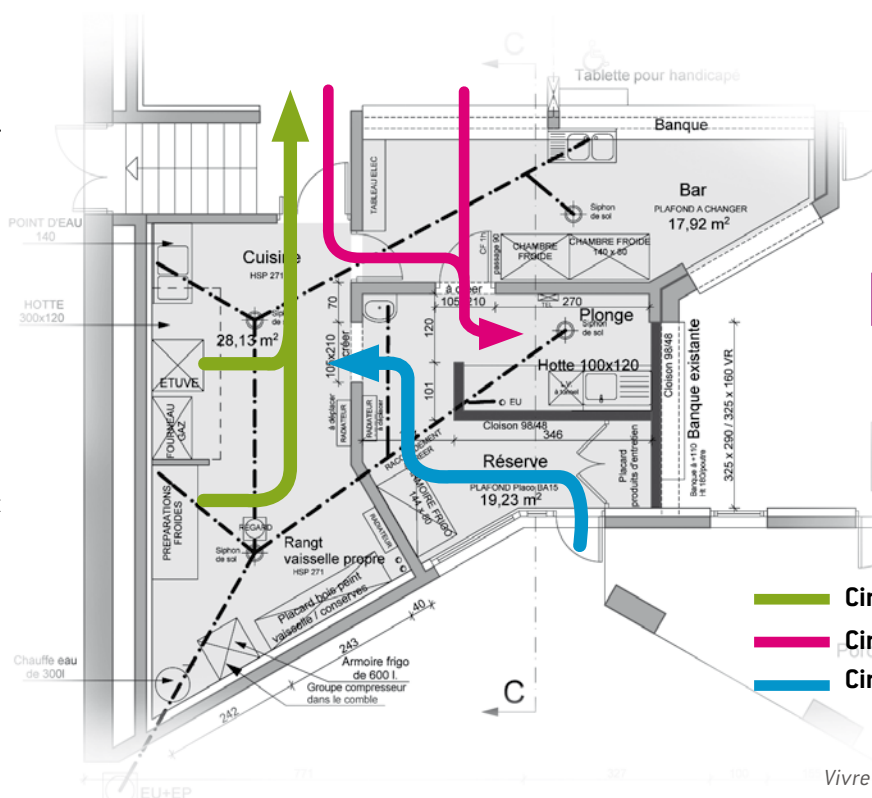
• Coût des travaux 78 500 € HT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des travaux favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite seront réalisés lors de cette première phase des travaux. D'autres points seront rendus accessibles lors d'une prochaine tranche de travaux en 2014.



Les ouvriers à pied d'oeuvre.



Plan des travaux réalisé par l'architecte Emmanuel Crémone.

LES ÉTAPES

JANVIER 2012

> Début des travaux et indisponibilité des locaux pendant 3 mois

MARS 2012

> Fin des travaux

- Circuit propre
- Circuit sale
- Circuit livraisons

Communauté de communes du Pays d'Astrée



Développement économique

Environnement

Tourisme et culture

Services à la population

Les actualités

TOURISME

L'acquisition au 17 place de l'Hôtel de ville d'un nouveau local et les travaux à venir début 2012 laissent espérer un emménagement en fin d'année de notre Office du tourisme associatif intercommunal dans des locaux idéalement situés à Boën-sur-Lignon.

En savoir plus sur : www.otpaysdastree.fr

SERVICES À LA POPULATION

Un deuxième pôle petite enfance verra le jour à Marcilly-le-Châtel. Il regroupera une crèche de 18 places, le Centre de loisirs intercommunal pour les 4-6 ans et accueillera les temps collectifs du Relais assistantes maternelles. Ouverture prévue en septembre 2013.



Esquisse structure petite enfance à Marcilly-le-Châtel

Môm'Astrée, le pôle petite enfance à Sainte-Agathe la Bouteresse, regroupant les services de la crèche (halte-garderie) et du relais assistantes maternelles est désormais géré par la fédération Léo Lagrange, après un premier marché public de 3 ans avec Familles Rurales.

Charlotte Merle a remplacé Julie Guérin au poste d'animateur jeunesse et intervient donc au foyer

du collège L'Astrée, au secteur des 10-13 ans et à l'APIJ, Association pour l'Intercommunalité des jeunes.

Succès grandissant : 50 enfants sont accueillis en moyenne par jour (2011) au Centre de loisirs intercommunal géré par la MJC du Pays d'Astrée. Accueil du Centre dans les communes pendant les vacances scolaires 2012 : Sail-sous-Couzan (février), Bussy-Albieux (vacances de printemps),

Sainte-Agathe la Bouteresse (août) et St-Etienne le Molard (Toussaint).

Une réflexion est en cours dans le domaine du sport concernant l'extension, la restructuration du complexe sportif intercommunal, et la création d'une aire d'athlétisme. Un défibrillateur entièrement automatique a été installé au gymnase intercommunal.

ENVIRONNEMENT

Les campagnes de broyage des déchets végétaux se poursuivent à la déchèterie de la Presle. Trois campagnes ont été réalisées en 2011. 680 tonnes de déchets verts broyés ont été livrés chez des agriculteurs locaux pour réalisation d'un compostage local. La qualité des déchets verts déposés est primordiale pour le maintien de cette filière locale : plastique, ferraille et autres indésirables sont à bannir.

Afin d'encourager les efforts de tri constatés et la diminution du volume des ordures ménagères, décision a été prise de baisser le montant de la redevance ordures ménagères à 80 € en 2012. Pour plus d'équité dans le paiement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers, la proratisation au trimestre de la redevance sera mise en place en 2012. La facture établie courant avril-mai tiendra compte des situations des foyers au 01/01 et 01/04.

CULTURE

La découverte fortuite de vestiges sur notre parcelle du Grand Pré à Saint-Etienne le Molard, à proximité immédiate de la Bâtie d'Urfé, a retardé les travaux d'aménagement paysager et les plantations qui étaient prévus.

Les travaux de réhabilitation du hall du Cinéma L'Extract ont débuté cet automne. La Communauté de communes apporte une subvention de 57 338 € à cet ambitieux projet de près de 400 000 € qui fera de cet équipement entièrement géré par des bénévoles de toutes les générations un équipement culturel structurant pour notre territoire.

La Communauté de communes a décidé de soutenir le projet de « cabaret itinérant à la rencontre des habitants du territoire », de l'association « la Cogite » implantée à Saint-Sixte, en lui accordant une subvention de 6000 €.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un site internet de présentation des entreprises industrielles du Pays d'Astrée vient d'être réalisé. Il concerne 29 entreprises de 5 à 220 salariés soit 900 salariés. Il vise à promouvoir les savoir-faire des entreprises industrielles du territoire à travers l'outil internet afin de développer les commandes et l'emploi de nos entreprises.



En savoir plus sur www.industries-loire-astree.com/

Une signalétique vient d'être mise en place sur le parc d'activités de Champbayard. Elle concerne un panneau de commercialisation 4x3 m en bordure de route et un panneau de localisation des entreprises sur la zone.

Ça s'est passé

- Remise gratuitement aux commerçants et artisans, de 71 kits dans le cadre de l'opération nationale menée par la CCIT (Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale), « **A deux pas, mon commerçant, mon environnement** » visant à promouvoir le commerce local.

En savoir plus sur www.actif-astree.fr
(ACTIF est l'Union commerciale et artisanale du Pays d'Astrée)



- Le Centre culturel de Goutelas a réalisé cet été un programme de festivités et d'animations qui ont permis de célébrer le 50^{ème} anniversaire de ce château, aujourd'hui propriété de la Communauté de communes du Pays d'Astrée.

- Le Foreztival organisé par l'APIJ, Association pour l'Intercommunalité des Jeunes, a bénéficié d'une subvention communautaire de 10 000 €.

Il a réuni plus de 10 000 personnes sur le site du Mortier à Trelins le week-end des 26, 27 et 28 août derniers.



Contact :
Communauté de communes du Pays d'Astrée
17 rue de Roanne BP1 - 42130 Boën-sur-Lignon
Ouverture au public de 9h à 12h du lundi au vendredi
Tél : 04 77 97 72 48 - info@pays-astree.com

BON A SAVOIR

- De nouvelles bennes sont installées à la déchèterie de la Presle pour le tri et la valorisation des déchets comme le bois non traité, l'amiante lié, le plastique.

- Des conteneurs pour la collecte du textile sont désormais disponibles à la déchèterie de la Presle et sur les communes de Marcilly-le-Châtel, Sainte-Agathe la Bouteresse et Saint-Sixte, en plus des conteneurs déjà présents sur les parkings des grandes surfaces commerciales de Boën-sur-Lignon.



- Les horaires de la déchèterie de la Presle ont changé :

	Lundi Mercredi	Mardi - Jeudi	Vendredi et Samedi
Eté*	14h00 - 18h30	14h00 - 18h30	9h00 - 18h00
Hiver*	13h30 - 17h30	-	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30

* Le passage en horaires d'été et d'hiver s'effectue au moment du changement d'heure légale

- Des erreurs dans le tri sélectif persistent. Ils concernent la catégorie des plastiques recyclables, pour laquelle seuls les objets avec un bouchon sont recyclables. Les pots de yaourts et autres barquettes en plastique (viennoiserie industrielle, barquette à viande ou poisson,...) sont à exclure. Tous les cartons sont désormais acceptés pourvu qu'ils passent dans la caissette ou le sac jaune du tri sélectif. Les encombrants ne sont plus collectés au porte à porte mais sont toujours acceptés à la déchèterie.

Plus de renseignements auprès d'Alain Corvi,
ambassadeur du tri au 04 77 97 79 00

- Les permanences du Pact Loire (habitat) ont lieu tous les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 12h à la Communauté de communes, 17 rue de Roanne à Boën-sur-Lignon et celles de l'architecte conseil tous les 2^{èmes} lundis du mois, à partir de 15h sur rendez-vous. Tél : 04 77 97 72 48

- L'adresse postale de Môm'Astrée a changé :

la Bouteresse - 1617 RD 1089
42130 Sainte-Agathe la Bouteresse

A la découverte de notre richesse collective...

Elles nous font vivre de grands moments de convivialité, elles nous aident à lutter contre le repli sur soi... Voici un petit pêle-mêle de quelques associations et structures Boënnaïses qui animent notre commune pour notre plus grand bonheur...

La FCPE... au pays de Céladon

L'association de parents d'élèves présents sur les écoles publiques de Boën de la maternelle au lycée ne ménage pas ses efforts pour améliorer le quotidien de nos enfants. Mise en place du café-papote (lieu de rencontre des parents), du pédibus (moyen de transport écologique et gratuit), création de la bourse aux livres qui per-

met aux lycéens de bénéficier de livres gratuits...l'association est également présente aux conseils d'administration, conseils de classe, conseils de discipline de la cité scolaire de L'Astrée. ●

Contact :
FCPE
Cécile Déchavanne
Tél : 04 77 97 30 70



Une MJC aux multiples facettes...



Vous avez l'embarras du choix... Ça y est, vous êtes décidé, alors vous ferez partie des 500 adhérents qui composent l'association! ●

EN CHIFFRES

- 24 plages horaires d'activité par semaine aux tarifs les plus attractifs

A NOTER

- **Mercredi 7 mars** à 15h au cinéma l'Entract' reportage sur Bolivie et Chili
- **Judi 26 avril** à 19h30 repas / reportage à la salle des fêtes (sujet à déterminer)
- **Samedi 2 juin** à 20h30 fête de la MJC et gala de danse à la salle des fêtes de Boën

Contact :
MJC - Séverine Tarit
1 rue Jules Ferry à Boën
Tél : 04 7724 45 59
paysdastree.mjc@wanadoo.fr
www.wix.com/mjcpaysdastree/info

Permanences :
mardi 13h15-18h15 / mercredi 16h30-19h
jeudi 8h-11h / vendredi 13h15-18h15

Les anciens combattants P.G. et C.A.T.M. du canton

Le 8 mai 1945, 11 novembre 1918, sont célébrés chaque années comme il se doit par l'association tout comme le 5 décembre, date à laquelle les anciens combattants rendent hommage au soldat inconnu qui repose à Notre Dame de Lorette. ●



Le 11 novembre 2011

Sou des écoles publiques... la bonne humeur à tout prix...

La fête de la St-Jean



22 parents bénévoles des écoles maternelle et primaire constituent l'équipe du Sou des écoles et contribuent à apporter des idées neuves et de l'énergie à l'association. Vente de calendriers, marché de Noël, loto, ventes de plants de fleurs, fête des écoles, participation au corso fleuri de la fête de la Saint-Jean, les actions ont été denses et multiples en 2011. Elles ont

permis de financer les sorties et les projets pédagogiques des classes de l'école publique de Boën-sur-Lignon. ●

A NOTER

Le loto du Sou des écoles aura lieu en avril à la salle des fêtes de Boën-sur-Lignon.

Contact :
Sou des écoles - Jocelyne Cellier
Tél : 06 98 55 09 46

Un recueillement particulier pour la FNACA



Le 11 novembre 2011

Le 19 mars 2012 marquera le 50^{ème} anniversaire de la fin du conflit en Algérie. A cette occasion la FNACA organisera une cérémonie particulière. En présence de la municipalité et nous espérons de nombreux Boënnaïses, Marie-Pierre Savel interprétera une chanson sur la guerre d'Algérie.

Nous nous devons de participer à ce devoir de mémoire et le transmettre à nos générations futures pour éviter que cela se reproduise... ●

EN CHIFFRES

- 120 adhérents composent la FNACA qui regroupe les communes de Boën-sur-Lignon et Sainte-Agathe la Bouteresse
- La guerre d'Algérie a fait 30 000 morts

Contact :
FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie et d'Afrique du Nord
Alain Faure, Président
Tél : 04 77 24 06 04

L'école primaire sur tous les fronts !



La fête de l'école

Intervention d'une illustratrice de livres pour enfants, visite de la ferme de Grand-Ris à Saint-Bonnet le Courreau, pratique de l'équitation à Saint-Etienne le Molard, sortie vélo au château de Sail-sous-Couzan, visite au château de la Vigne, l'abbaye de Charlieu, et de la Bâtie d'Urfé...

Les élèves de l'école primaire ont bénéficié de ces animations en 2010/2011 financées intégralement par le Sou des écoles...sans oublier la sortie à Lyon pour la visite du musée de la Résistance prise en charge par le « Souvenir Français », les activités escalade, cinéma, les rencontres intergénérationnelles...

C'est certain, les projets ne manquent pas...pour le grand plaisir de nos bambins ! ●

Contact :
Ecole primaire
Place Rolle - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 24 11 08



Le souvenir français ou la transmission de notre mémoire

Lors de la commémoration du 8 mai dernier, l'association a eu le plaisir d'accueillir un jeune porte drapeau Clément Reboux de Saint-Sixte. Agé de 16 ans, il est un des plus jeunes porte drapeaux du département. Afin de transmettre notre histoire aux plus jeunes, le souvenir français a patronné la visite du Musée de la résistance à Lyon. Les élèves de CM2 de l'école publique ont participé à ce voyage très instructif (voir page 10). ●

A NOTER

La section cantonale du Souvenir Français recherche des adhérents

Contact :

M. Cecconi Président
Tél : 04 77 24 13 83



La galette des rois

Bon anniversaire au club du 3^{ème} age

40 ans ça se fête ! Depuis l'automne 1971, le club du 3^{ème} âge réunit ses adhérents chaque semaine de 14h à 18h dans son local de L'Astrée pour leur plus grand bonheur. Venez tisser des liens au travers d'activités (jeux de cartes, goûters, voyages à la journée, loto, repas dansants...)

N'hésitez pas à rejoindre le club ouvert à tous, il vous aidera à lutter contre la tendance au repli sur soi... parole de son dynamique Président, Jean Delorme ! ●

Contact :

Club du 3^{ème} age
M. Delorme - 04 77 24 03 19



L'Office de tourisme en action...

Une dynamique croissante !

2011 fut indiscutablement une année de concrétisation de nombreux projets pour l'Office de Tourisme. Le résultat d'une ambitieuse stratégie mise en place qui porte aujourd'hui ses fruits. Rencontre avec son Président Michel Baray qui nous fait part des actions réalisées.



Michel Baray
Président de l'Office de tourisme

Vivre à Boën : « Parlez-nous de 2011 ? »

Michel Baray : « L'Office de tourisme a amorcé un virage en cette année 2011, pour atteindre une dimension qui lui permet de répondre à des objectifs de plus en plus ambitieux pour le territoire. Sa fréquentation augmente, ses animations sont suivies avec enthousiasme par un nombreux public, les retombées économiques sont de plus en plus porteuses et quantifiables pour notre territoire ».

Vivre à Boën : « Quels sont les événements marquants pour 2011 ? »

Michel Baray : « L'opération « Rêve et découvertes » est incontestablement la plus remarquable et celle qui a engendré le plus de bonheur au sein de tous les protagonistes. L'Office de tourisme a initié et facilité l'organisation de séjours pour des personnes handicapées, entre l'association « Rêves et découvertes » et le CERF de Marcoux. 560 journées-séjour furent consommées durant le mois d'août. Claude Crepet succède à Elodie Lateltin au poste d'agent de développement

touristique, en parfaite collaboration avec Martine Marin en charge de l'accueil et du conseil.

Quant au site internet, mis en service en 2010, il connaît une fréquentation quantitative et qualitative sans cesse croissante.

Je ne terminerai pas mes propos sans parler de la taxe de séjour mise en place par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée et effective depuis le 1^{er} septembre 2011 qui permettra d'insuffler une dynamique d'actions encore plus volontaristes et valorisantes pour notre territoire ».

Vivre à Boën : « Et 2012 ? »

Michel Baray : « 2012 marquera un tournant quand à notre localisation géographique puisque nous nous installerons, dans de nouveaux locaux, place de l'Hôtel de Ville, en lieu et place du commerce « les Petites canailles ». Un local adapté pour d'éventuelles évolutions tournées vers l'avenir, un local attrayant pour les visiteurs, facilement repérable et accessible aux personnes à mobilité réduite, verra le jour je pense au printemps. L'objectif est bien de s'employer à ce que l'Office de tourisme devienne un véritable acteur du développement économique et culturel du territoire. Nous sommes sur la bonne voie ! ».

LES TEMPS FORTS 2011

L'Office de Tourisme du Pays d'Astrée au cours de l'année 2011 a vécu des moments forts dans l'animation du territoire. Vous avez été très nombreux à participer :

> A l'institutionnelle fête « Vignerons et Terroirs » qui s'est tenue début avril 2011 à la Salle des fêtes de Boën. Elle a pour objet la valorisation des produits régionaux, et la promotion d'invités d'honneur comme la Champagne, le Bordelais et l'Alsace cette année.



> Au concert gratuit en l'église de Boën, le 1^{er} juillet dernier. Il fut animé par les excellentes chorales de « Eclats de voix » de Montbrison, ainsi que notre dynamique Ecole de Musique du Pays d'Astrée.



> Aux visites guidées de la ville de Boën-sur-Lignon en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire. Le succès fut là aussi au rendez-vous, permettant aux participants d'apprendre, de découvrir, de mieux connaître l'histoire, les origines, les subtilités et le vécu de cette belle ville de Boën.

> Aux traditionnelles « Journées du Boudin » 2011, un événement de grande renommée qui dépasse très largement la région Rhône-Alpes.



La ville autour de l'eau

L'eau à la source

L'eau est un sujet essentiel à aborder pour l'avenir. A partir d'une situation existante, ce dossier vous présente les choix réalisés localement à Boën-sur-Lignon. Il s'agit d'une démarche de longue haleine initiée au début du XX^{ème} siècle par nos anciens qui ont eu le génie et le courage de capter des sources en montagne à la Valla et d'acheminer l'eau potable jusqu'à Boën. Près de 20 km de colonne d'eau desservent les réservoirs « les Rollands », le Guet, et de la rue de Roanne » pour fournir 1924 abonnés. Construit au fil du temps le réseau communal est vieillissant, le réseau d'assainissement nécessite des gros travaux. Une politique d'investissement, d'adaptation et de modernisation est aujourd'hui indispensable pour faire face au développement de notre commune, à l'accroissement de la demande en eau et aux contraintes législatives en termes de traitement de l'eau et d'assainissement.

Le cycle de l'eau et le traitement des eaux usées :

1



EAUX DE SOURCE

La Valla 1100m d'altitude. L'eau captée provient des eaux de sources des Coires et de la Farge.

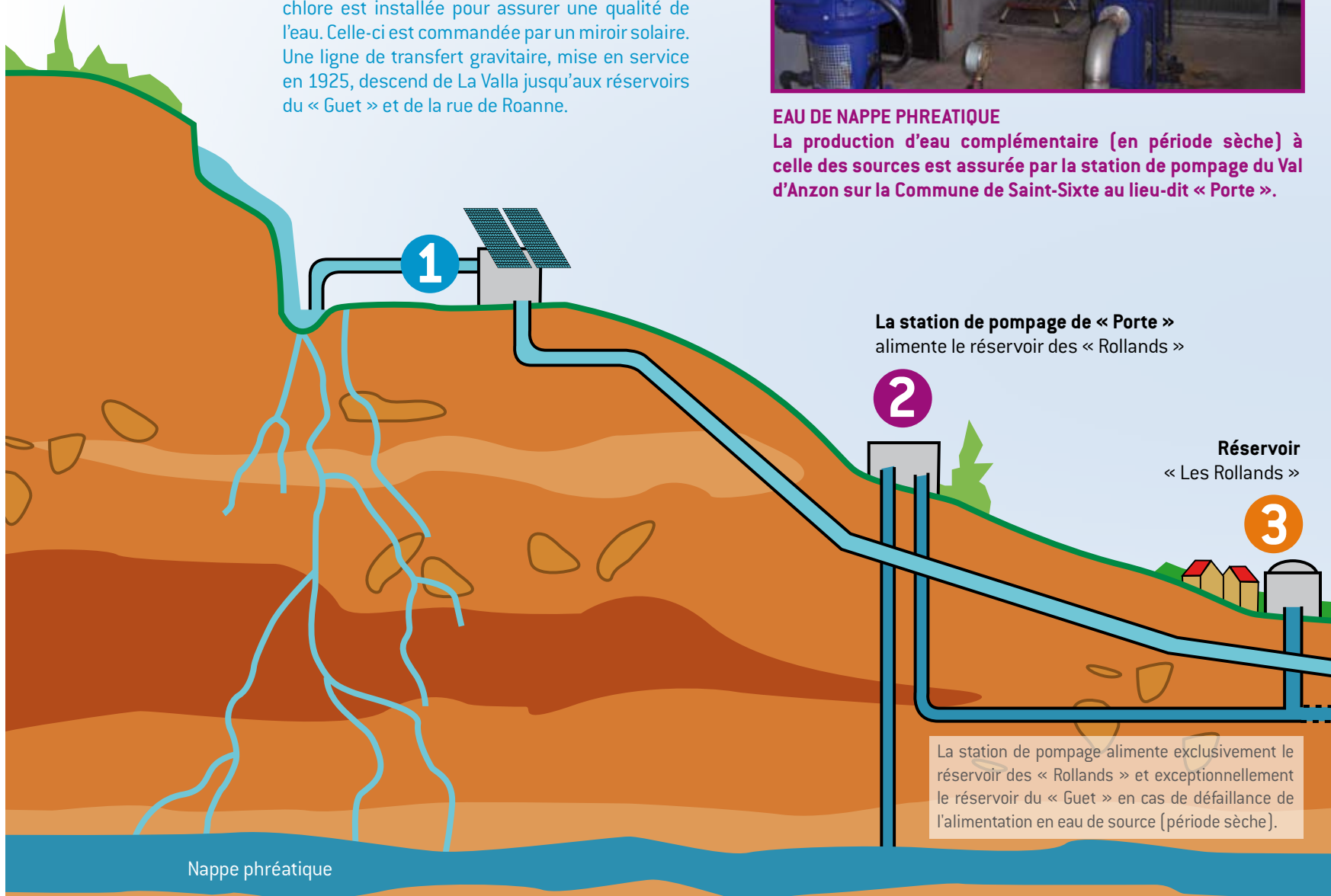
L'augmentation sensible des volumes acheminés permet d'élargir la vente en eau aux communes voisines et syndicats du Dardannet et de la Bombarde. Au départ de la colonne d'eau des sources de « La Valla », une pompe doseuse de chlore est installée pour assurer une qualité de l'eau. Celle-ci est commandée par un miroir solaire. Une ligne de transfert gravitaire, mise en service en 1925, descend de La Valla jusqu'aux réservoirs du « Guet » et de la rue de Roanne.

2



EAU DE NAPPE PHREATIQUE

La production d'eau complémentaire (en période sèche) à celle des sources est assurée par la station de pompage du Val d'Anzon sur la Commune de Saint-Sixte au lieu-dit « Porte ».



La station de pompage de « Porte » alimente le réservoir des « Rollands »

Réservoir « Les Rollands »

La station de pompage alimente exclusivement le réservoir des « Rollands » et exceptionnellement le réservoir du « Guet » en cas de défaillance de l'alimentation en eau de source (période sèche).

CAPTAGE >>>>> TRAITEMENT >>>>>> CONTROLE >>>>>> STOCKAGE >

EN CHIFFRES

- 1924 abonnés Boënnais en eau potable
- 25 km (environ) de canalisation d'eau potable sur la commune
- 20 km (environ) de réseau d'assainissement
- 150l d'eau consommés/jour/ personne (moyenne nationale)

5



PLAN D'EPANDAGE

En mars et septembre, les agriculteurs récupèrent gratuitement ces boues qui se substituent à l'engrais organique.

4

L'eau est épurée. Les boues d'épuration sont ensuite en partie traitées et valorisées (déphosphoration, récupération des bactéries...). les boues sont stockées et mélangées à de la chaux. Analysées tous les 6 mois, elles sont épandues en milieu agricole.

3



Réservoir du « Guet »

Réservoir
Rue de Roanne



Station d'épuration de Giraud

4



Station d'épuration Etang Bailly

Commune de Boën

Station
de « Giraud »

4

Station
« Etang Bailly »

Les stations d'épurations dépolluent l'eau afin de pouvoir la restituer au milieu naturel

Les travaux d'assainissement permettent la création de réseaux séparatifs afin de diriger les eaux usées en station d'épuration et les eaux pluviales en milieu naturel.

5

>>>>> DISTRIBUTION >>>>>> ASSAINISSEMENT >>>>>> RESTITUTION



LE MOT DU TECHNICIEN

Jean-Paul Thomassery
Responsable des Services
Techniques de la ville

« Les Services Techniques assurent par le biais des services eau et assainissement composés de quatre personnes, une complète gestion du cycle de l'eau sur la commune sans prestataire extérieur. Nous captons, traitons, contrôlons, stockons, l'eau pour la distribuer. Nous entretenons les réseaux et les diverses structures.

Il faut :

- initier, concevoir et suivre les chantiers de travaux neufs sur les captages, les réservoirs, les conduites et les branchements
- entretenir les fontaines de la ville ainsi que les bouches incendie
- relever les index de compteurs d'eau.

Dans un deuxième temps, nous gérons le traitement des eaux usées. Il convient de collecter l'eau pluviale et l'évacuer autant que possible du réseau existant pour ne pas saturer les stations d'épuration. Cela nécessite de contrôler en permanence le fonctionnement des réseaux et des stations et de les entretenir. Il est impératif de contrôler le traitement des eaux usées et de s'assurer de la qualité de l'eau rejetée dans la nature. Nous intervenons sur tous les incidents 24 heures sur 24 et nous gérons les relations avec plus de 1 900 abonnés (traitement des courriers, édition des factures, suivi comptable, information aux usagers...).

Toutes ces missions sont faites au moindre coût et dans le cadre d'une bonne gestion ».



Le traitement de l'eau

La gestion du dossier eau et assainissement suppose la mise en place d'une politique d'investissement adaptée aux renforcements des dispositifs règlementaires à respecter et nécessite d'augmenter le rendement du réseau d'eau potable. Raymond Molleton adjoint en charge de l'eau et de l'assainissement nous en parle.



Raymond Molleton
adjoint en charge
de l'eau et de
l'assainissement

Vivre à Boën : « Pouvez-vous nous indiquer à quels problèmes vous devez faire face ? »

Raymond Molleton : « Nous sommes confrontés à deux problématiques :

- Les directives de l'Etat nous imposent désormais de différencier la facturation des services eau et assainissement. Les deux budgets sont il est vrai séparés et doivent être financés de façon autonome. Le budget assainissement nécessite un recours à l'emprunt compte tenu de lourds investissements obligatoires pour respecter de nouvelles normes à mettre en place.

- La modernisation du réseau est impérative pour assurer une qualité de l'eau toujours meilleure et le traitement des eaux parasites (eaux pluviales) qui saturent nos stations d'épuration et engendrent des coûts de traitement supplémentaires, donc des coûts de gestion en plus. Aujourd'hui, encore une partie du réseau est unitaire : cela

signifie que les eaux usées et eaux pluviales (eaux claires) se mélangent dans le réseau et que toutes deux se dirigent vers les stations d'épuration. De fait 80 % de ces eaux ne nécessitent pas de traitement en station mais en font malgré tout l'objet. La création de réseaux séparatifs eaux usées et eaux pluviales résout le problème puisque les eaux pluviales sont directement dirigées en milieu naturel, notamment dans le Lignon sans être traitées en station.

Ainsi tous les projets de travaux sur la commune sont aujourd'hui systématiquement précédés de travaux d'assainissement et de mise en séparatif des réseaux avec une suppression des branchements en plomb pour éviter les méfaits du saturnisme...».

Vivre à Boën : « Quels sont les projets concernés ? »

Raymond Molleton : « Des chantiers viennent de se terminer comme la « Goutte Corbines ». Les travaux sur la « Goutte Chaptut » [voir détails page 17] en lien avec l'aménagement de la place Rolle, ou sous la route de Parafin vont bientôt débuter. Les travaux du cimetière que mon collègue

Christian Viillard Conseiller délégué va vous détailler et les travaux entre la Moresse et la station d'épuration de l'Etang Bailly seront effectués dans un deuxième temps. La plupart de ces travaux supposent une reprise, des réseaux d'assainissement avec mise en séparatif des eaux pluviales et eaux usées, des conduites et des branchements d'eau potable, des réseaux secs [électricité, télécom, fibre optique]. Les travaux réalisés sur Champbayard sont différents puisqu'ils portent sur la création d'un réseau de raccordement à l'assainissement collectif sur l'ensemble des maisons, qui remplacera l'actuel assainissement individuel.

Le développement de notre commune est lié à la modernisation des réseaux puisque les permis de construire et l'installation de nouvelles entreprises en seront étroitement dépendants. ●

EN CHIFFRES

• 874 000 € HT c'est le coût des travaux pour solutionner l'ensemble des problèmes d'assainissement de la commune (source « diagnostic assainissement 2011 »).

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Le prix de l'eau est composé :

- des coûts matériels ou humains, nécessaires à la production de l'eau potable
- des coûts de la collecte et la dépollution des eaux usées
- des coûts de la relation avec les consommateurs (relevé des compteurs d'eau, facturation, services à la clientèle...)
- des taxes et redevances ne dépendant pas de la commune qui sont liées aux prélèvements d'eau, à la lutte contre la pollution et à la modernisation des réseaux de collecte. Ces redevances sont versées aux Agences de l'eau, qui aident les collectivités à financer certains travaux.

• Les tarifs pratiqués sont parfois très différents d'une commune à l'autre.

Si les lieux de prélèvement et de consommation sont éloignés ou si des traitements plus sophistiqués sont nécessaires pour la rendre potable, l'eau coûtera plus cher.

• Le coût de la distribution de l'eau d'alimentation et de la collecte des eaux usées dépend également de la dispersion de l'habitat.

Les modes de gestion (publics ou privés) font varier le prix de l'eau d'une commune à l'autre.

• « Obligation de déclaration »

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les puits, les forages, tout dispositif de prélèvement d'eau à des fins d'usage domestique doivent être déclarés auprès de la commune où se trouve l'ouvrage.

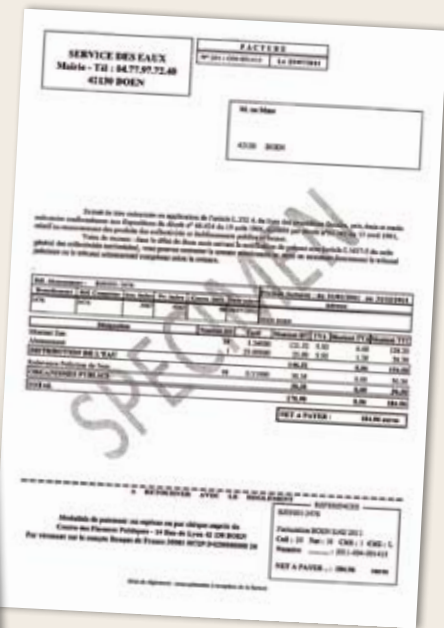
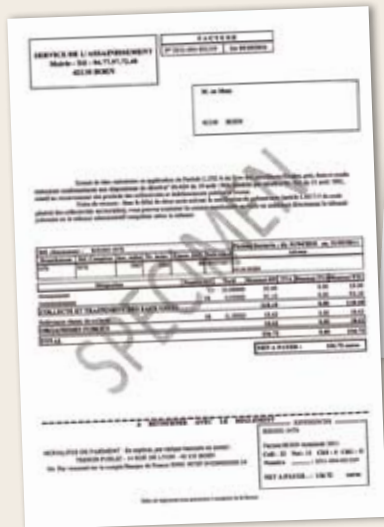
Du changement sur vos factures d'eau

Désormais les factures ne sont plus communes aux deux services eau potable et assainissement.

L'évolution des investissements dus à l'assainissement, les directives de l'Etat et du Conseil général ont rendu obligatoire la scission entre les deux budgets.

En conséquence de nouvelles évolutions sont à notifier :

- > le report du coût des investissements sur votre nouvelle facture assainissement et la création d'un abonnement pour ce service
- > une baisse du coût de l'abonnement au service d'eau potable
- > la création d'une participation pour le raccordement à l'égout dans le cas de nouvelles constructions et d'un forfait pour l'ouverture et la fermeture d'un branchement à l'eau potable.
- > la création de règlements de services imposés par l'Etat, pour l'eau potable et un pour l'assainissement, disponibles sur www.boen.fr



EN CHIFFRES
Abonnement au service assainissement :
 2011 : 25 €
 2012 : 26 €
Abonnement au service eau potable :
 2011 : 25 €
 2012 : 26 €



LE MOT DE L'ÉLU

Bernard Chapelon
 Adjoint en charge des finances

« Votre facture ne sert pas seulement à payer l'eau en tant que telle, mais rémunère aussi l'ensemble des services qui garantissent sa qualité. Ces services, placés depuis 1992 sous la responsabilité de la commune, nécessitent de nombreuses installations et l'intervention d'un personnel important. A la fois indispensables et coûteux, ils bénéficient d'un relèvement de budgets spécifiques qui n'entrent pas dans le budget de la commune. Autrement dit, aujourd'hui, c'est l'eau qui finance l'eau ».



Aménagement des allées du cimetière de Corbines

Les allées du cimetière de Corbines sont pentues et le terrain sablonneux et argileux. Il en résulte un ravinement important lors de fortes pluies et le déchaussement des monuments funéraires. Après des travaux d'assainissement et d'aménagement en 1997 puis en 2010, la municipalité est à nouveau déterminée à réaliser les travaux nécessaires pour palier ce problème. Pour cela, une mission d'étude a été confiée au bureau d'étude F2I à Boën-sur-Lignon.



RENCONTRE AVEC

Christian Viillard
 Conseiller municipal délégué au cimetière

« Il est indispensable avant d'entreprendre des travaux à l'intérieur du cimetière de déconnecter le réseau unitaire de la ville (eaux pluviales et eaux usées) et de créer un réseau spécifique qui conduira les eaux de ruissellement directement dans le Lignon au lieu des voir saturer la station d'épuration de Giraud. L'étude technique a été réalisée et les démarches administratives entreprises auprès des services de l'État en charge de la police de l'eau. Après la phase de diagnostic, des solutions seront proposées quant à la réalisation du réseau interne d'assainissement et à l'aménagement des allées (revêtement...) ».

BON À SAVOIR

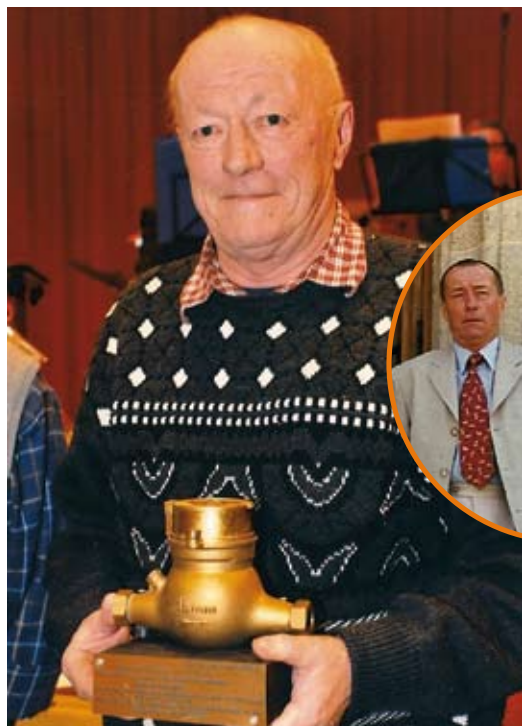
Il est projeté d'agrandir le jardin du souvenir du cimetière de l'Argentière. Le projet en est à ses débuts et est totalement ouvert. Toutes les propositions pour améliorer les lieux seront les bienvenues !

Roger Page, une figure emblématique de Boën

Vous connaissiez tous Roger Page, l'infatigable travailleur ...

Originaire de Boën, plus précisément de la rue de la Chaux où vécurent ses parents, issu d'une famille de cinq enfants, Roger Page a débuté sa carrière dans l'entreprise Lapras à l'âge de 14 ans. Il apprit le métier de plombier auprès de Jean Lapras puis de ses deux fils, René et Camille.

« Très jeune le travail ne lui faisait pas peur... »



Roger Page, à l'occasion de son départ en retraite de la ville de Boën

Après sa journée de labeur, il partait en vélo à Bussy Albieux avec son père, travailler chez ses grands-parents, ou au jardin situé à proximité de la caserne des pompiers à Boën.

Après son travail, Roger cultivait la passion des boules lyonnaises... Il adorait jouer à la longue à la Boule du Lignon, assister aux matchs de foot ou supporter les cyclistes lors des courses de la fête du Pays. Et puis il y eut son embauche au service de l'eau à la mairie de Boën.

Ses débuts, il les fit avec Jacques Chevalier, Jean Baroux, supervisés par Jean-Paul Thomassery. Son travail à la commune, c'était sa vie. Toujours présent, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, à toute heure du jour ou de la nuit, du lundi au dimanche, le regard incisif, Roger partait dépanner les abonnés de l'eau !

Il connaissait par cœur les réseaux. Les colonnes de La Valla n'avaient pas de secrets pour lui. Infatigable, omniprésent, il cherchait les fuites d'eau dans la nuit, il creusait les tranchées, il goudronnait en pleine chaleur et au premier appel téléphonique, il dépannait les Boënnais !

Apprécié de tous, perfectionniste, à l'affût du moindre détail, il aimait à enseigner aux nouveaux venus dans le service... Dominique Bartholin ou Romain Beau, son métier...sa passion

Un grand merci à Roger pour son dévouement corps et âme à son métier et aux Boënnais qui lui vouaient une très grande affection.

Après une lutte sans relâche contre la maladie, Roger nous a quittés le 17 mars dernier à l'âge de 62 ans. Il constituait une référence incontournable pour la ville de Boën. Son dynamisme, sa générosité, ses compétences... l'homme avec tout ce qu'il représentait nous manquera. ●



Roger et Odile

PARCOURS

- **29 octobre 1949** : Naissance de Roger Page à Boën
- **1963** : 1^{er} emploi chez Lapras
- **18 décembre 1976** : Union de Roger et d'Odile Dechamp
- **3 mars 1982** : Entrée à la mairie de Boën au service de l'eau
- **1977** : Naissance de Virginie
- **1978** : Naissance de Jérôme
- **1999** : Naissance de sa 1^{ère} petite fille Océane suivie d'Aymeric, Shelly, Killian, Branbon et Manoë
- **1^{er} décembre 2009** : Départ de la mairie de Boën pour cause de maladie



Au bouledrome de Boën avec ses copains à l'occasion des championnats de France 1994 de boules



Eau, assainissement, un service à votre service...

Composé de 4 personnes, le service eau et assainissement est géré par Jean-Paul Thomassery, le responsable, qui a en charge les 17 personnes qui composent les Services Techniques. Dans « l'ombre ou sous le soleil », ils travaillent afin d'améliorer notre quotidien et rendre la ville toujours plus agréable. « Vivre à Boën » a passé une journée en leur compagnie. Pleins feux sur leur travail quotidien !



> SERVICE ASSAINISSEMENT

- Dominique Bartholin
- Philippe Chazelle

> **8h** : la journée débute par l'entretien des dégrilleurs des stations d'épuration. Les grilles qui servent de rétention aux déchets sont nettoyées quotidiennement. Un relevé des compteurs électriques est effectué dans la matinée. Enfin, un nettoyage des stations de relevage ainsi que des bassins des stations d'épuration est réalisé.

> **13h30** : L'après-midi est consacré à la mise en route de la table d'épuration des boues.



> SERVICE EAU

- Romain Beau
- Nicolas Bartholin

> **8h** : la journée débute par une visite à la station de pompage « Pré de Porte ». Un relevé des compteurs est effectué. Chacun vérifie s'il n'y a pas eu de problèmes de branchements d'eau pendant la nuit. Les possibles fuites sur les colonnes sont colmatées.

Un Boënnais aménage ou déménage !... un relevé de compteur est opéré.

Du 1^{er} avril au 30 juin, les 1924 compteurs d'eau de chaque abonné sont relevés. ●

EN CHIFFRES

- 4 agents composent les services eau et assainissement
- 1924 compteurs d'eau ou abonnés sont pris en charge
- 240 litres de déchets sont produits par semaine et par station d'épuration
- 800 m³ d'eau sont distribués en moyenne quotidiennement



D'un point de vue esthétique, la place présentera une unité de traitement, les plantations seront alignées, la place aura un aspect structuré, le traitement de la route de Roanne sera prolongé jusqu'à l'entrée de la Place, permettant d'associer visuellement la Place au centre.



Aménagement de la place Rolle et de la place de la Marne après les travaux d'assainissement

S'orienter vers un cadre de vie de qualité...

Durant l'élaboration de l'étude d'aménagement du bourg de Boën-sur-Lignon, réalisée par le bureau d'études « Réalités » plusieurs grands enjeux d'aménagement ont été énoncés. Ils ont permis de guider la commune dans le choix de ses actions d'aménagement à court terme. De grands objectifs ont été retenus notamment le réaménagement de la Place Rolle et de la place de la Marne qui sera effectué à la suite d'importants travaux d'assainissement. Rencontre avec Christian Massacrier adjoint, en charge de l'urbanisme et des bâtiments communaux qui nous parle du projet.



Christian Massacrier
Adjoint en charge
de l'urbanisme et des
bâtiments communaux

Vivre à Boën : « Pourquoi la réalisation de ce projet d'aménagement ? »

Christian Massacrier : « Dans un premier temps, le conseil municipal a souhaité procéder à une étude d'Aménagement global du Bourg réalisée dans le cadre du COCA (Contrat Communal d'Aménagement sur 3 ans) mis en place par le Conseil général de la Loire afin de programmer sur le long terme les aides financières qu'il apporte à la commune. Les résultats de cette étude chiffrée ont permis de définir des priorités d'actions et de les hiérarchiser.

Ainsi la requalification de la place Rolle et de la place de la Marne a été associée à la première étape de concrétisation des objectifs d'aménagement de notre commune».

Vivre à Boën : « Quels sont ces objectifs d'aménagement ? »

Christian Massacrier : « Ils sont de plusieurs ordres, tout d'abord, permettre l'optimisation de l'espace libéré par la réorganisation du stationnement, afin

de laisser plus de place aux piétons, marquer l'entrée dans le centre ville pour les usagers de la rue de Roanne, donner une place importante au végétal dans la structuration de l'espace, améliorer les liaisons piétonnes entre la Place Rolle et le parvis de la salle des fêtes avec une fermeture de la circulation rue de la Marne. En amont de cet aménagement en surface, il convient d'effectuer de gros travaux de reprise des réseaux (réseaux humides d'assainissement et d'eau potable, enfouissement des réseaux secs, télécom et électricité, passage de la fibre optique. La Goutte Chaptut* (réseau d'assainissement ovoïde très ancien) passe sous les places Rolle et de la Marne et les travaux d'envergure seront à réaliser pour mettre le réseau d'assainissement en séparatif (eaux pluviales et eaux usées). Un grand

chantier en perspective attend les Boënnais dès l'automne prochain ».

** Au 19^{ème} siècle, sous le mandat du Maire Claudius Syveton, le ruisseau, « la Goutte Chaptut » est couvert et devient un égout collecteur de la commune. Il s'agit d'un tunnel, avec des trottoirs de part et d'autre, qui traverse le centre ville du stade Gauchon jusqu'à l'Hôpital Local.*

EN CHIFFRES

- Coût des travaux 1,80 000 € HT pour l'aménagement de la surface
- Subvention Conseil général de la Loire dans le cadre du COCA à hauteur de 12,5% (estimatif)

LES ÉTAPES

3^{ème} trimestre 2012 :

Début des travaux d'assainissement

2013 :

Début des travaux d'aménagement de surface

Les autres aménagements prévus

- > Une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite sera créée dans l'enceinte de l'école primaire, au niveau des ascenseurs.
- > Rue de Roanne, la solution de mise en place d'un plateau surélevé est retenue, avec un changement de niveau (rampant) lorsque les véhicules entrent dans le bourg et une mise à niveau progressive côté centre-bourg. Concernant le traitement de surface, des caniveaux seront créés en prolongement de ceux déjà réalisés.
- > La liaison piétonne entre la place Rolle et le centre bourg, en passant par la rue de la Marne, sera matérialisée par la création d'un trottoir côté nord-est de la rue de la Chaux.
- > La connexion avec le parvis de la salle des fêtes sera assurée par un cheminement piéton sécurisé le long du mur du jeu de boules.
- > Concernant le plan de circulation, la rue de la Chaux sera en sens unique jusqu'à l'espace de stationnement, puis en double sens jusqu'à la Place Rolle. Le stationnement sera interdit rue Sixte Delorme.



Ensemble, à la découverte de notre richesse sportive collective...

Elles nous font vivre de grands moments de sport, voici un petit pêle-mêle de quelques associations sportives Boënnaises qui nous aident à nous maintenir en bonne santé...

Vététistes à vos pédales...

La section VTT de l'Amicale Laïque de Boën se propose de vous faire découvrir notre région à travers chemins et vallons. Peu soucieux de la performance vous aimez admirer des paysages, vous arrêter sur un point de vue, apprécier un chemin pittoresque, grimper sur des sentiers parfois escarpés ou dévaler des chemins plus roulants.

N'hésitez pas à rejoindre le club ! Les sorties ont lieu trois ou quatre fois par mois, les samedis après-midi ou dimanches matin avec dégustation de gâteaux « maison » et boisson... après l'effort, le réconfort ! ●



Contact :
Section VTT
Florence Amblard ou Eric Bertrand
Tél : 04 77 24 66 29
flo.amblard@wanadoo.fr
Demandez le calendrier des sorties !



Marcher, c'est bon pour la santé !

Découvrez les activités du club de marche de l'Amicale Laïque de Boën, de janvier à juin et de septembre à décembre, les dimanches matins.

Les randonnées ont lieu aux alentours de Boën ou un peu plus loin avec une pause casse-croûte... Les sorties exceptionnelles sont au calendrier de l'année 2012. Vous pouvez contacter le club pour les connaître! ●



Les membres du bureau (de gauche à droite) :
E. Guingand, D. Ayel, Y. Massacrier, R. Lardereau,
C. Massacrier (Président ALB), A. Devaud, M. Jambin

Contact :
Section Marche
Robert Lardereau Tél : 04 77 97 47 64
Yvette Massacrier Tél : 04 77 97 31 80



Gymnastique ou l'épanouissement à son rythme

EN CHIFFRES

- 170 gymnastes
- 38 h d'entraînement/semaine
- 1 salariée et 20 monitrices bénévoles
- 10 équipes engagées en compétition



Un prince et des princesses au gala

La section gymnastique de l'Amicale Laïque de Boën est affiliée à l'UFOLEP ayant pour devise : « Le sport autrement »... c'est l'accès au sport, pour tous ! solidarité, entraide, bonne humeur, rires, tous les ingrédients sont là, au club! Le gala de fin d'année a clôturé 2011 en remontant le temps. Des dinosaures à Mickaël Jackson, le tic-tac rythmé de la pendule n'a laissé aucun répit et ce fut un sacré grand show ! ●



Finales inter-régionales, les sourires de la réussite

Le handball prend de la hauteur !



Les moins de 16 ans

Les effectifs sont bien là à la section handball de l'Amicale Laïque de Boën.

Le club évolue cette saison avec 30 jeunes joueuses et joueurs sur un effectif total de 60 licenciés. L'équipe senior filles évolue en championnat départemental honneur et une équipe senior loisirs mixtes, en championnat départemental. Suite au forum des associations, et ce depuis plus de 20 ans, une jeune équipe de moins de 12 ans mixte a vu le jour au sein de la section. N'hésitez pas à rejoindre le club, il reste de la place en moins de 12 ans et loisirs mixtes! ●

Contact :
Section Handball
Stéphane Dulieu - 06 24 97 76 07 - dulieu.stephane@wanadoo.fr



32 bougies pour le Cyclo-club de Boën

Affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme, le club fête son 32^{ème} anniversaire cette année.

Le club Boennais a connu ces dernières années un essor exceptionnel puisqu'il a doublé depuis 2008 le nombre de ses licenciés. Outre les sorties hebdomadaires les lundis, mercredis, et samedis au départ de la salle des fêtes, les cyclos boennais explorent d'autres territoires en participant aux randonnées organisées par les clubs voisins et à l'occasion de séjours dans des régions plus éloignées. ●

Contact :
Cyclo-club de Boën
Lucette Laurent - Tél : 04 77 24 53 69

A VOS CALENDRIERS

Le cyclo-club de Boen organise deux manifestations annuelles ouvertes à tous :

2 juin :

Randonnée du Pays d' Astrée
> circuits de 60 et 90 km

21 juillet :

L'Etoile du Béal
> randonnée traditionnelle et prestigieuse avec la possibilité d'escalader le col par ses 3 versants soit 150 km et 4000 m de dénivelée.

Pétanque, les vétérans se distinguent...

Félicitations aux champions de la section Pétanque de l'Amicale Laïque.

Ils se sont distingués en accédant à la finale du championnat de la Loire Triplette. Suite à cette performance, ils ont disputé les championnats de ligue Rhône-Alpes. Puis en septembre, ils sont parvenus en finale de la Coupe de la Loire par équipe.

Félicitations également à Claude Carreras, le gagnant du dernier tête à tête organisé par le club. ●

Contact :
Section Pétanque
Didier Roche
Tél : 04 77 24 11 67



Championnats de la Loire vétérans

Le volley se laisse découvrir...

La section Volley de l'Amicale Laïque de Boën a mis en place « une découverte du volley » à Saül-sous-Couzan dans la salle du Centre Culturel, en collaboration avec la Mairie, tous les mardis de 16h45 à 18h. Il s'agit d'une initiation. Le tournoi annuel du club a lieu au mois de juin. Il est ouvert à toute personne intéressée. Un grand merci à Jean Aubert entraîneur qui fait découvrir le volley avec toute sa passion de bénévole. Un engagement qui dépasse les frontières du Pays d'Astrée ! ●

EN CHIFFRES

- 2 sections enfants de 6 à 12 ans entraînement les jeudis de 17h15 à 18h45
- 1 section adultes (2 équipes) entraînement les lundis de 20h à 22h

Contact :

Section Volley
Marilyne Grivot
Tél : 04 77 24 65 26
marilyne.grivot@yahoo.fr

L'Etoile de Basket brille...



Les séniors 1

Le club comprend une équipe sénior masculine qui grâce à son excellente saison 2010/2011 évolue dans une catégorie supérieure, la D3, deux équipes loisirs féminines qui organisent des rencontres amicales et des équipes de jeunes de moins de 11 ans (benjamins, benjamines, poussins et mini-poussins). La section baby basket, moins de 7 ans, a été reconduite.

Les entraînements ont lieu les mardis, mercredis et vendredis au gymnase intercommunal entre 17h et 22h et le samedi matin pour le baby basket. ●

Contact :
Etoile Basket
Françoise Meyrieux
04 77 24 06 80
etoiledeboen@wanadoo.fr



La boule lyonnaise se regroupe...

L'entente sportive bouliste de Boën regroupe les trois sociétés locales.

C'est à dire la Boule du Lignon, la Boule des Corbines et la Boule de la Croix de Chaize. Elle est présidée par un triumvirat de Président, Jean-Luc Archimbaud, Hervé Cellier et Alexandre Charles. ●

Entente sportive



A VOS CALENDRIERS

Samedi 23 juin :

> à la Boule de la Croix de Chaize, le challenge de la municipalité en 32 doublettes, 3^{ème} et 4^{ème} division

Samedi 22 septembre :

> à la Boule du Lignon, le trophée Roger Page en simple (licencié de l'ESB)

Samedi 6 octobre

> à la Boule de Corbines, la coupe de l'ESB, en 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division.



L'Astrée grimpe toujours plus haut...

Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, l'association propose à tous ses membres : enfants à partir de 8 ans, adolescents et adultes, la pratique encadrée de l'escalade à tout niveau, de l'initiation à la compétition.

L'activité se déroule aussi bien au gymnase intercommunal de Boën

qu'à l'extérieur. L'activité extérieure vous permet de découvrir les sites du département (Rory, Chalmazel, Villerest, Rochetaillée, Doizieux) et d'autres plus lointains (Haute-Loire, Ardèche, Drôme...). ●

Contact :

Astrée Grimpe
Christian Sayet
Tél : 04 77 97 93 31

Les pêcheurs du Lignon ont leur site internet...



Travaux sur le Lignon

Sur www.lespecheursdulignon.fr, 3134 visiteurs dont 1732 pour l'année en cours, le site internet des pêcheurs du Lignon fédère de nombreux passionnés!

Fort de nombreux faits marquants en 2011 (Qualificatif fédéral organisé avec la « Gaule Montbrisonnaise » à l'étang Brenot de Montverdu, empoisonnement de l'Etang, déversements de 610 kg de truites échelonnés de mars à juillet, Thé dansant...), l'association s'active pour préparer 2012... ●

Contact :

AAPPMA, pêcheurs du Lignon
www.lespecheursdulignon.fr
Daniel Christophe
Tél : 06 07 58 83 99

Rencontre inter-fédérale écoles de pêche à Feurs



A VOS CALENDRIERS

Samedi 12 mai :

> Rencontre départementale des écoles de pêche à Cleppé

Samedi 16 juin :

> Rencontre de pêche à l'américaine, un adulte et un jeune de moins de 16 ans

Samedi 1^{er} juillet :

> Qualificatif pour la rencontre fédérale à l'étang de la Cotille [Champs]

Dimanche 3 septembre :

> Forum des associations

Samedi 22 septembre :

> Rencontre fédérale

Judi 28 septembre :

> Rencontre retraités à Montverdu

Dimanche 5 novembre :

> Thé dansant

Boule du Lignon, un programme 2012 étoffé...

La boule du Lignon compte une quarantaine de licenciés et autant de membres honoraires.

Elle est présidée depuis plus de 30 ans par Jean-Luc Archimbaud. Elle fait disputer chaque année cinq compétitions officielles (Coupe des Vignerons foréziens, Challenge Maurice et Marinette Chazelle, Challenge André Marichal, Challenge des vétérans et Challenge des anciens souvenir Albert Popin) et deux concours réservés à ses adhérents (concours de belote et concours entre sociétaires et membres honoraires). ●

A VOS CALENDRIERS

Samedi 10 mars :

> Coupe des vigneron foréziens en 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division

Samedi 7 avril :

> Challenge Maurice et Marinette Chazelle en 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division

Samedi 9 juin :

> Challenge André Marichal en 64 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division

Mercredi 18 juillet :

> Challenge des vétérans en 12 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division avec 1 national toléré

Samedi 21 juillet :

> Challenge des anciens souvenir Albert Popin en 12 quadrettes 4^{ème} division





PAROLE DE TECHNICIENNE

Isabelle Favier-Vergne
Secrétaire générale
de la mairie de Boën

« Nous travaillons en collaboration avec le PACT Loire (financé par l'État), les travailleurs sociaux du Conseil général de la Loire, la Caisse d'Allocation Familiales et l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Après un diagnostic réalisé par le PACT Loire sur les habitations et le constat d'une infraction aux règles élémentaires de sécurité, d'hygiène et de salubrité, des travaux d'étanchéité, de ventilation, d'élimination de peintures au plomb... sont imposés aux propriétaires afin de rendre le logement décent. Nous nous heurtons parfois à des résistances importantes de la part des propriétaires avec pour volonté de faire respecter les droits des locataires au nom de la dignité humaine ».



Engagement d'élue

Evelyne Gaumon... un soutien sans faille à autrui...

Evelyne Gaumon a choisi de s'investir pour les autres. Elue depuis 2008, adjointe aux affaires sociales, Evelyne Gaumon est également Vice-présidente du CCAS*. Sa fonction l'habite, dévouée aux services des autres, Evelyne suit quotidiennement sur le terrain, les actions et projets mis en place en amont. Rencontre avec Evelyne Gaumon qui évoque sa fonction à « Vivre à Boën » avec passion.



Evelyne Gaumon
Adjointe aux
affaires sociales

Vivre à Boën : « Vous êtes sur tous les fronts, parlez-nous de votre fonction ? »

Evelyne Gaumon : « J'ai en charge les « affaires sociales ». C'est un sujet très large qui comprend plusieurs volets. Je m'occupe de l'aide aux personnes en difficulté financière, de l'action auprès des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

Concernant les personnes âgées, des actions d'animations sont mises en place comme le repas des anciens qui a lieu en septembre pour les plus de 70 ans, la distribution du colis de Noël...

Nous organisons également par le biais du CCAS*, le portage de repas à domicile. Si l'Hôpital Local livre les repas en liaison chaude, c'est C.C.A.S via le foyer résidence de l'Astrée fournit en liaison froide. Ceci permet une plus grande diffusion d'autant que les communes environnantes bénéficient également de ce service. Ainsi grâce à une conven-

tion et donc une participation financière des communes du Pays d'Astrée, les personnes les plus éloignées peuvent être desservies. Nous travaillons bien entendu en lien avec la Communauté de communes du Pays d'Astrée et notamment le groupe de travail « personnes âgées ». Le sujet d'actualité porte sur le développement de moyens de transport pour faciliter la mobilité des personnes entre les villages et la ville centre Boën-sur-Lignon ».

Vivre à Boën : « Vous vous adressez également à un public en grande difficulté ? »

Evelyne Gaumon : « Oui, et nous travaillons directement en lien avec les travailleurs sociaux comme les assistantes sociales et la Banque Alimentaire. Des aides exceptionnelles sur justificatifs sont proposées. Elles concernent les factures d'eau, d'électricité, et les tickets de restauration scolaire. Des colis alimentaires d'urgences peuvent être fournis par la Banque Alimentaire. Un des projets portés par le CCAS concerne la mise en vente de vêtements à moindre coût pour les plus démunis. Des bénévoles assurent la logistique du local qui se trouve rue de Lyon ».



Vivre à Boën : « Un autre volet de votre fonction vous tient particulièrement à cœur ? »

Evelyne Gaumon : « Oui, c'est le volet des « logements indignes que nous nous efforçons d'éliminer avec Isabelle Favier-Vergne, notre secrétaire générale ». Ce sont des logements insalubres ou indécents, loués à des personnes en difficultés par des « marchands de sommeil » ».

Contact :

CCAS* en mairie au 04 77 97 72 40
Assistante sociale du Conseil général de la Loire à la Maison des permanences au 04 77 97 72 72

* CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

EN CHIFFRES

- En 2011, 10 500 repas ont été servis en liaison froide soit 800 à 900 repas par mois
- 7,25 €, c'est le coût du repas livraison comprise du lundi au samedi



**Service à domicile, détecteurs de fumée, formation, emploi...
Un petit pêle-mêle d'informations sur Boën vous est proposé
dans cette rubrique.**

Le CLIC*, un accompagnement approprié



Le CLIC s'adresse aux personnes de 60 ans et plus. Aide à domicile, constitution de dossier APA**, ateliers d'information, écoute, financement de votre maison de retraite...

N'hésitez pas à venir rencontrer les travailleurs sociaux qui sont là pour vous écouter, vous informer et vous conseiller sur les démarches à suivre. Ils peuvent vous accompagner lors de la mise en place des aides que vous sollicitez. ●

Contact :

CLIC Montbrison (sur RDV) - Tél : 04 77 96 72 19

Permanence : le 2^{ème} jeudi de chaque mois à l'annexe de la mairie à Boën de 9h à 12h

* CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

** APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Bienvenue à Marie Magat orthoptiste

Spécialiste du dépistage, de la rééducation, de la réadaptation oculaires, et l'exploration fonctionnelle des troubles de la vision, l'orthoptiste intervient pour mesurer le champ visuel ou déceler des strabismes, réduire des troubles de la vision binoculaire et fonctionnelle...

Nous souhaitons donc la bienvenue à Marie Magat nouvellement installée sur Boën. ●

Contact :

Marie Magat Orthoptiste

30 bis rue Philippe Raymond - Boën - Tél : 04 77 24 26 77

Stop aux déjections canines

Nos espaces publics sont jonchés de déjections canines autour desquelles il faut constamment slalomer, notamment à proximité des écoles. Un exercice plutôt déplaisant pour tous les Boënnais et les visiteurs dont les plaintes ne cessent de progresser.

Avant de passer à la répression, la Municipalité fait appel au sens civique des maîtres pour maintenir les trottoirs, les rues et les espaces verts propres et agréables.

Nous vous invitons à ramasser les déjections canines de vos chiens, à l'aide notamment des poubelles mises à votre disposition.

Le mieux vivre ensemble passe par quelques règles faciles à suivre de savoir-vivre et de respect. ●



Un centre de formation à Boën

Spécialisé dans les premiers pas informatiques, la bureautique, le secrétariat, internet, la comptabilité, l'infographie, le commercial, l'anglais, le centre de formation Form@boën est implanté depuis peu sur notre commune. Vous êtes salariés, artisans, commerçant, demandeur d'emploi, particulier débutant ou confirmé, le centre vous accompagne dans vos projets. ●

BON À SAVOIR

Les permanences sur Boën ont lieu les jeudis de 8h30 à 12h ou tous les autres jours sur Feurs

Contact :

Form@boën

Véronique, conseillère formation

10 rue Saint-Jean - 42130 Boën

Tél : 04 77 26 46 23

veronique@jeforme.fr

www.formateurs.com



Les détecteurs de fumée obligatoires...

La loi visant à rendre obligatoire l'installation de Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF) dans tous les lieux d'habitation au plus tard en 2015 a été publiée au journal officiel.



Au moins un détecteur autonome de fumée sera obligatoire par habitation, et c'est à l'occupant propriétaire ou locataire de procéder à son installation et à son entretien sauf pour les locations saisonnières, les foyers, les locations meublées et les logements de fonction où cette obligation incombera au propriétaire de ces lieux. ●

BON À SAVOIR

- > Il faut installer un détecteur par niveau voire par chambre.
- > Il ne faut pas l'installer à proximité de vos plaques de cuisson, de votre cheminée car l'excès régulier de fumée engendrerait des déclenchements intempestifs.
- > Il faut vérifier que le détecteur réponde à la norme EN-14604 et facultativement à la norme NF 292.
- > Il faut vérifier la pile incluse dans l'appareil, les durées de vie vont de 1 an (piles saline ou alcaline) à 5 ans (piles lithium).
- > La différence de prix entre les détecteurs entrée de gamme et moyenne - haute gamme se fait d'ailleurs essentiellement sur ces deux derniers éléments (norme et pile).
- > En France, chaque année 250 000 sinistres, soit un incendie a lieu toutes les deux minutes. Avec cette mesure, ce sont 400 à 500 vies qui pourraient être sauvées.



Le service urbanisme communique...

Pour toute construction, extension, pour tout changement de destination d'un logement, pour toute réalisation de clôture... une déclaration d'urbanisme est obligatoire. ●

Les imprimés sont disponibles en mairie ou sur <http://vosdroits.service-public.fr>

Du service à la personne avec le « Petit Rossignol »

Agréée service à la personne*, l'association propose :

- la garde d'enfant de plus de 3 ans à votre domicile
- d'effectuer les petits travaux de jardinage, de bricolage,
- la livraison de courses à votre domicile
- de réaliser des travaux ménagers (repassage, ménage...)
- de l'assistance administrative à domicile ●

A SAVOIR

A cette même adresse, l'association « les Services de Couzan » propose du nettoyage de bureaux ou locaux, des prestations de bricolage (tapisserie-peinture), de l'aide au déménagement, l'entretien des tombes funéraires.

Contact :

Association « Le Petit Rossignol »
Le Bourg - 42890 Sail-sous-Couzan
Tél. : 04 77 24 87 01

* Ouvre droit à une réduction ou à un crédit d'impôt sur le revenu (sous conditions) égale à 50 % des sommes dépensées au sein de la structure.

Un soutien dans votre recherche d'emploi...

En partenariat avec le Pôle emploi, le Comité Local pour l'Emploi et la Maison des Services des Monts du Forez, vous accompagnez dans vos démarches de recherches d'emploi.

- Sans rendez-vous les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 (consultation d'offres, consultation de votre dossier, accès libre à internet, photocopieur, téléphone...).

- Sur rendez-vous en appui pour la réalisation de votre projet personnalisé d'accès à l'emploi, en aide à la rédaction de CV, aide à la recherche de formations... ●

Contact :

Maison des permanences
16 rue de Lyon - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 24 39 92 (Maison des Services des Monts du Forez)
Tél : 04 77 24 16 34 (Comité Local pour l'Emploi)



L'Association des Accidentés de la Vie est votre voix...

La F.N.A.T.H. section de Boën vous renseigne, vous conseille, vous défend si vous êtes victime :

de l'amiante, d'un handicap, d'un accident de la route, d'une maladie longue durée, d'un accident de droit commun, d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle, d'une invalidité, d'une maladie...

La F.N.A.T.H. vous vient également en aide si vous rencontrez des difficultés administratives auprès des grands organismes, Assedic, CAF, Caisse de retraite, Sécurité sociale...

Les permanences sont assurées une fois par mois (le 3^{ème} vendredi du mois) à Feurs ou à Montbrison. ●

Contact :

FNATH groupement Loire Haute-Loire
30 bis rue d'Arcole 42000 Saint-Etienne
Tél : 04 77 25 18 15 - fnath42@wanadoo.fr

Nouveau : Un radar pédagogique mobile

La commune vient d'acquérir un radar pédagogique mobile.

Ce radar, à vocation préventive est composé d'un boîtier identique à un radar classique. Il informe l'automobiliste de l'allure à laquelle il roule. Le radar affiche en chiffres lumineux la vitesse enregistrée. Il incite à ralentir et informe les automobilistes des risques encourus qui sont souvent ignorés. ●



Lycée de l'Astrée

Recherche familles d'accueil pour les élèves du lycée...

Lucien Moullier, Maire, a le plaisir de nous faire savoir que deux options seront ouvertes à compter de la prochaine rentrée scolaire au lycée :

Une option « Sports » (basket/sports de plein air) et une option « Italien » (avec un enseignement bilingue). Ces deux sections vont attirer des élèves venus de tout le département.

Le lycée est à la recherche de familles

susceptibles, moyennant le versement d'une pension, d'accueillir dans une chambre meublée un ou une élève et de lui proposer le petit déjeuner et le repas du soir. ●

Contact :

Le Maire
04 77 24 09 07



ETAT-CIVIL 2011

NAISSANCES

Candice Lauriane TIXIER
née le 27 janvier

Manon Marie Bernadette JACQUET
née le 30 janvier

Shaïna Sandrine Edith DEVOS
née le 11 février

Angéline Athéna JOUSSERAND
née le 7 avril

Maël HUBERT
né le 13 avril

Noélie AUMAITRE
née le 14 avril

Arthur MALAPERT
né le 20 avril

Malone CARTON
né le 30 avril

Pauline VEDEL
née le 9 mai

Sophia Mathilde Sélénia MATTÀ
née le 11 mai

Maloë BERNARD
née le 19 mai

Léa Marie MARCOUX
née le 25 mai

Maëva Djohra Marie-France GARCIA
née le 12 juin

Franck Michel GALAND
né le 5 juillet

Léo MARTIN
né le 12 juillet

Johana Ambre MICHEL
née le 18 juillet

Wendy Kelly Diana GUILLOT
née le 6 août

Riley Cyrille MAY
né le 6 août

Noah GAGO
né le 23 août

Mathis PETELET
né le 25 août

Jordan HERRERA ARNAUD
né le 14 septembre

Tom Adrien RICHARD
né le 23 septembre

Luna COLOMB
née le 25 septembre

Giulian LAVOISIER D'ANGELO
né le 1er octobre

Romane Marie MEUNIER
née le 2 octobre

Louiza Fathia BELLAKHDAR
née le 16 octobre

Manoé Roger PAGE
né le 25 octobre

Maël Thomas BOUDOIN
né le 30 novembre

Lenny Jean BERTHET
né le 6 décembre

DÉCÈS

Joseph Antoine Gabriel DUMAS
86 ans - le 10 janvier

Jeanne Marthe BOUCHUT
veuve GUICHARD
93 ans - le 13 janvier

Louisa Paulette TARDY
veuve CHANCOLON
85 ans - le 14 janvier

Claude Antoine LATUILE
72 ans - le 13 janvier

Paul Claudius THEVENON
83 ans - le 23 janvier

Camille Elisabeth COMBE
épouse MOULINS
86 ans - le 27 janvier

Marie Claudia VICARD veuve MURAT
89 ans - le 3 février

Antoine Jean Victor BERGER
85 ans - le 8 février

Andrésine COUZON veuve MURON
93 ans - le 25 février

Renée Marie AVIGNANT
87 ans - le 3 mars

Germaine Félicie Victorine
MASSOTIER veuve MASSON
88 ans - le 5 mars

Alina Maria GUBA
épouse SNOPCZYNSKI
64 ans - le 8 mars

Jean Marie Joseph Alfred FAUCOUP
83 ans - le 10 mars

Catherine Annette Celestine
GRANET veuve BOUCHET
96 ans - le 12 mars

Raphaël DONABEDIAN
91 ans - le 14 mars

Roger Pierre Louis PAGE
61 ans - le 17 mars

Jeannine Marie BERTHEAS
veuve DAMAS
80 ans - le 26 mars

Marie Louise BOULET
épouse BOUILLER
76 ans - le 4 avril

Claire Marie FAURE
veuve MANGAVEL
91 ans - le 25 avril

Thérèse Marie Gabrielle Anne
CHASSAIN DE MARCILLY
veuve MAGNAN
93 ans - le 6 mai

Gérard Christian DUPONT
60 ans - le 7 mai

Victor Joseph PELLAUD
90 ans - le 8 mai

Isidore Michel Lucien GIRAUD
88 ans - le 13 mai

André Augustin COUZON
88 ans - le 19 mai

Antoine Joseph GONIN
91 ans - le 28 mai

Marie Mathilde Francine CHAUX
100 ans - le 4 juin

Roger Joseph Emile MOLLARET
74 ans - le 8 juin

Georges Joannès Marius LAFAY
89 ans - le 9 juin

Emile REGEFFE
100 ans - le 14 juin

Louise OSCUL veuve RONZIER
91 ans - le 22 juin

François René DÉPOUILLY
83 ans - le 27 juin

Alice Juliette Josette FORESTIER
75 ans - le 30 juin

Chababidine ATTOUMANI ALI
16 ans - le 5 juillet

Francine Jeanne JACQUET
veuve COURBON
96 ans - le 3 août

Marie Jacqueline Pierrette
GUIGNIBERT veuve GIRAUDET
84 ans - le 16 août

René Antoine PASCAL
74 ans - le 24 août

Andrée Jany Maryse Christiane
DAMON
73 ans - le 24 août

Jeanne Marie Antoinette LAFOND
veuve LINOSSIER
97 ans - le 30 août

Clémence Claire Albertine
COMBREAS veuve PERRET
100 ans - le 2 septembre

Gérard Antoine André VIAL
78 ans - le 5 septembre

Marie Denise Marcelle VERDIER
veuve AUROUX
85 ans - le 15 septembre

Joseph Marcel PERRIN
89 ans - le 17 septembre

Marius Alfred VICARD
81 ans - le 19 septembre

Claudia Jeanne BONI
veuve MASSACRIER
90 ans - le 21 septembre

Odette Marguerite JACQUET
veuve CHANTOIS
87 ans - le 22 septembre

Michel René EUDE
75 ans - le 28 septembre

Lucien Maurice Francisque
CHAZELLE
79 ans - le 29 septembre

Jean-Paul METTON
60 ans - le 8 octobre

Noël OLIVIER
60 ans - le 13 octobre

Antonio GARZINO
79 ans - le 22 octobre

Claudia Jeanne BERTHOLIN
82 ans - le 23 octobre

Henri Victor Jean Marie NIGON
78 ans - le 17 novembre

Jean Marie Antonius MARECHAL
82 ans - le 24 novembre

Pierre Antoine Germain CHEZE
78 ans - le 26 novembre

André Claude ROYER
65 ans - le 30 novembre

Michel René ROMESTIN
61 ans - le 1er décembre

Félix Francisque René MONIER
85 ans - le 4 décembre

Marie Anne LE BOUQUIN
épouse BAROU
91 ans - le 5 décembre

Jean Pierre Marcel PAYAT
76 ans - le 15 décembre

Maria Lucienne MALHAIRE
veuve DEFFRADAS
86 ans - le 19 décembre

Robert HAMON
63 ans - le 26 décembre

MARIAGES

Luc Pascal VEDEL
et **Florence JUVIN**
le 30 avril

Simon Jean DAUTRIAT
et **Sabrina MONNET**
le 28 mai

Roger Basile Bienvenu DOUDY
et **Aïssatou CAMARA ABIBATOU**
le 11 juin

Thierry Gilles PERRET
et **Evelyne Fernande CHAZELLE**
le 8 octobre

AGENDA

> Du 1^{er} mars au 29 avril

Exposition de peinture de René Rossillol. Peinture à l'huile sur toile de paysages du Forez, au château de Boën*.

Renseignements au 04 77 24 08 12 ou sur www.chateaumuseedelavigne.com

> Dimanche 4 mars

Concours de belote de l'Amicale Laïque* (à l'Amicale)

> Mardi 20 mars

Spectacle au Centre culturel de Goutelas avec la compagnie du Burkina Faso

> Dimanche 1^{er} avril

Fête des vigneron et du terroir

> Mardi 10 avril

Don du sang

> Vendredi 13 avril

Soirée Patois au Château de Boën*



> Dimanche 15 avril

Loto sou des écoles

> Dimanche 22 avril

1^{er} tour des élections présidentielles

> Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 avril

Journée de la voyance ADAPEI

> Dimanche 6 mai

2^{ème} tour des élections présidentielles



> Samedi 19 et dimanche 20 mai

Boënnales et Printaflore

> Dimanche 20 mai

Repas d'amitié Secours catholique

> Dimanche 10 juin

1^{er} tour des élections législatives

> Dimanche 17 juin

2^{ème} tour des élections législatives

> Mardi 5 juin

Don de plasma de 9h à 12h30

> Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 juin

Fête patronale de Boën dite Fête de la Saint-Jean



> Samedi 30 juin

Gala de gymnastique au gymnase intercommunal*

> Lundi 16 juillet

Don de plasma de 13h à 19h30

> Lundi 13 août

Don du sang

> Dimanche 23 septembre

Repas des anciens au CCAS

> Dimanche 28 octobre

Concours de belote du Comité des fêtes

> Dimanche 4 novembre

Loto de l'ADAPEI

> Samedi 10 et dimanche 11 novembre

Journées du boudin

> Mardi 13 novembre

Don de plasma de 8h à 14h

> Dimanche 25 novembre

Loto de l'Amicale Laïque (section gymnastique)

> Lundi 17 décembre

Don du sang

Toutes ces manifestations ont lieu à la salle des fêtes de Boën-sur-Lignon, excepté *

ADRESSES UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

- **Mairie**
Place de l'Hôtel de Ville - 42130 Boën
Tél : 04 77 97 72 40 - Fax : 04 77 24 09 06
Ouverture au public : du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h.
mairie@boen.fr - www.boen.fr
- **Service des eaux**
Tél : 04 77 97 72 40
- **Police municipale**
Tél : 04 77 97 72 40
- **Permanences des élus**
Samedi de 9h à 11h
M. Le Maire : sur rendez-vous
M. Vouriot : selon calendrier affiché en mairie
Mme Troubetzky : mardi de 8h30 à 10h et selon calendrier affiché en Mairie
Mme Gaumon : mardi de 15h30 à 17h
M. Molleton : tous les matins de 9h à 12h
M. Chapelon : samedi de 9h30 à 11h
- **Tarifs location salle des fêtes, gymnase, matériel et concessions cimetièrre**
Tél : 04 77 97 72 40

Jour de marché le jeudi
Ramassage des Ordures ménagères le vendredi matin et collecte sélective les semaines paires

SERVICES INTERCOMMUNAUX

- **Communauté de communes du Pays d'Astrée**
17 rue de Roanne - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél : 04 77 97 72 48
info@pays-astree.com
- **Complexe sportif**
Tél : 04 77 24 24 08
gymnases-astree@wanadoo.fr
- **Déchèterie**
Tél : 06 07 23 82 13
- **Relais petite enfance Mom'Astrée**
Tél : 04 77 24 15 92
- **Office de Tourisme**
Tél : 04 77 24 01 28

CONTACTS UTILES SUR BOEN

- **Conseiller général**
Lucien Moullier
Tél : 04 77 97 72 40
- **Député**
Paul Salen
Tél : 04 77 58 37 36
- **Sénateur**
Jean-Claude Frecon
Tél : 04 77 26 05 84
- **Paroisse**
Tél : 04 77 24 09 01
- **Château musée de la Vigne**
Tél : 04 77 24 08 12
- **Camping**
Tél : 04 77 24 08 91 (du 1/04 au 30/10)
- **Médiathèque**
Tél : 04 77 24 25 59
Ouverture le lundi de 16h30 à 18h30
mercredi de 10h à 12h
jeudi et samedi de 10h à 12h
- **Cinéma l'Entract**
Tél : 04 77 24 15 50

- **Ecole maternelle**
Tél : 04 77 24 03 34
- **Ecole primaire**
Tél : 04 77 24 11 08
- **Ecole privée des Tilleuls**
Tél : 04 77 24 08 24
- **Cité scolaire**
Tél : 04 77 24 25 55

SERVICES PUBLICS

- **La Poste**
Tél : 04 77 97 72 10
- **Trésor public**
Tél : 04 77 24 29 44
- **Centre des impôts de Montbrison**
Tél : 04 77 96 84 00
- **MSA**
Tél : 04 77 24 19 34
- **Cadastre - Centre foncier de Montbrison**
Tél : 04 77 96 84 47
- **Caisse d'Allocations Familiales**
Tél : 0 820 25 42 80
- **Sécurité sociale**
Tél : 3646
- **Agence Territoriale de l'Équipement - Montbrison**
Tél : 04 77 96 30 70
- **Service Technique Départemental du Conseil général de la Loire (DDE)**
Tél : 04 77 24 13 93
- **Pole Emploi Montbrison**
Tél : 3949
- **Comité Local pour l'Emploi**
Tél : 04 77 24 16 34
- **Assistante sociale**
Tél : 04 77 97 72 72
- **Allo Service Public**
Tél : 39 39

APPEL D'URGENCE

- **Gendarmerie**
Tél : 17 ou 04 77 24 08 29
- **Pompiers**
Tél : 18
- **SMUR**
Tél : 15
- **Médecin de garde**
Tél : 15
- **Pharmacie de garde**
Tél : 04 77 58 74 74
- **Enfance Maltraitée**
Tél : 119
- **Centre antipoisson**
Tél : 04 77 11 69 11
- **GDF dépannage**
Tél : 0 800 473 333
- **EDF**
Tél : 0 810 050 333
Tél : 0 810 333 142 (dépannage)
- **Appel d'urgence depuis un téléphone portable**
Tél : 112
- **Etat des routes**
Tél : 04 77 37 00 37

Boën... c'est la rétrospective



▲ Les Boënnales du livre



◀ Fête du sou des écoles publiques



▼ Chantons !



▼ Carnaval 2011

▲ Animation au foyer résidence

▲ La semaine bleue



▲ Roland Romeyer et Dominique Rocheteau en compagnie de fervents supporters de l'ASSE.



Les anciens combattants



▲ Nouvel hôpital : visite de chantier



▼ La fête des fleurs





▲ Le Père Noël

◀ Pêche à l'étang



▲ Vigne au château

◀ Remise de médailles



▲ Le musicien

▶ le Noël en or de l'Union commerciale et artisanale ACTIF



◀ Le cinéma l'Extract en travaux



▲ Aumônerie



▲ Illuminations du 8 décembre animation de l' Union des commerçants et artisans du Pays d'Astrée



Le conseil municipal des jeunes



▶ Défilé de la Saint-Jean



▶ Concert à l'église



▶ Visite du Sénateur Frécon

◀ Montaubourg



Le skate bol et le Lignon...



**INSTALLATION DESTINEE
A LA PRATIQUE DU:
SKATEBOARD, ROLLER, BMX**

La commune de Lignon, dans le cadre de son développement touristique, a financé la mise en place de cette installation destinée à la pratique du skateboard, du roller et du BMX. Elle a financé aussi la construction de la rampe et de la clôture de sécurité. Elle a financé aussi la pose de la clôture de sécurité et de la clôture de la rampe.

Le projet est financé par la commune de Lignon, le département de l'Aisne et la région Picardie.

Il est ouvert de 10h à 18h.

Pour plus de détails, contactez le service des sports de la commune de Lignon.

Service des Sports
Mairie de Lignon
02 22 51 11 11